

# Le Rhône

Rédaction et administration:

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Cheques post. 11 c 52

Abonnements

Trois mois Fr. 5.—  
Six mois Fr. 8.50  
Une année Fr. 16.50  
Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel

Association valaisanne de football et d'athlétisme  
Moto-Club valaisain (Ass. des sections motocyclistes)  
Société cantonale des tireurs valaisans

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.  
Réclames » 40 ct.  
Mortuaires » 40 ct.  
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph:  
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)  
Pour le reste de la Suisse:  
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)  
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

## La démocratie deviendra-t-elle une fiction?

Nous sommes très fier de notre démocratie, et si l'on s'avisait un jour de dire que le peuple, chez nous, n'est plus souverain, nous réagirions avec énergie car on nous aurait enlevé ce qui nous reste de plus ancré de toutes les leçons de civisme reçues sur les bancs de l'école.

La démocratie, telle que nous l'entendons, c'est au fond le dernier mot donné au peuple dans toutes les affaires importantes du pays.

Mais depuis quelques années déjà — et c'est un lieu commun de le rappeler — le dernier mot est donné tacitement, car ceux qui sont investis du droit de le prononcer se retranchent derrière une solide abstentionnisme.

Les optimistes s'en vont disant que cela est une manière de témoigner de la confiance à l'égard des gens en place.

Les pessimistes y voient une dégradante faille du système qui met finalement le même peuple à la merci de ceux qui le dirigent et contribue à faire de la démocratie une pure fiction à laquelle on feint de croire tout en ayant cessé d'y croire.

On en vient au fond — du moins par un comportement négatif — à admettre que les affaires publiques sont du ressort de quelques spécialistes que l'on laisse agir dans leurs secteurs respectifs, mettant ainsi sur le même pied les choses de la cité et celles du domaine privé.

« Ma spécialité à moi c'est de cultiver la terre, vendre des denrées alimentaires, soigner des malades, construire des bâtiments ou simplement besogner à longueur de journées pour telle ou telle entreprise. La vôtre c'est de nous gouverner. A chacun son métier! »

Voilà au fond le raisonnement du démocrate de cette deuxième moitié du vingtième siècle. Et pendant le même temps on se scandalise à la pensée que d'autres pays ne connaissent pas encore les bienfaits de la démocratie et sont soumis au libre arbitre des despotes.

On a tenté de donner de multiples explications à cette attitude contradictoire de nos citoyens, car la contradiction se retrouve non seulement là, mais encore dans le fait qu'ayant accepté de subir sans réagir, on se réserve cependant toujours le droit inaliénable de critiquer.

On prétend que notre démocratie est trop lourde, qu'elle exige trop du peuple et des citoyens, que les problèmes soumis sont souvent ou complexes ou mineurs, mais qu'on s'avise de restreindre les droits populaires à

des choses essentielles, et voilà qu'apparaît la réaction indignée du démocrate frustré.

En fait, il faut l'admettre très sincèrement, nous vivons tout simplement une période où l'égoïsme, le souci de ses propres affaires ou de ses loisirs prennent le pas sur la solidarité, sur le sens de la vie en commun, sur l'esprit sociétaire.

On trouve ce phénomène d'ailleurs à l'échelon inférieur de ces multiples petites démocraties que sont nos sociétés, nos groupements, nos syndicats, nos œuvres d'entraide mutuelle.

Car, à toutes ces collectivités privées, la loi a conféré une structure démocratique, tendant par là à sauvegarder les droits des membres contre l'emprise des comités et des conseils.

Et pourtant, il faut avoir l'expérience de nombreuses assemblées pour constater l'apathie, l'indifférence et l'abstention systématiques des titulaires de ces droits.

Tel groupement qui compte trois cents membres en réunit péniblement le dixième à ses assises annuelles, tel autre connaîtra une proportion de présents plus réduite encore.

Il n'est pas jusqu'à des assemblées d'actionnaires de sociétés commerciales, où pourtant il s'agit non plus d'activités à but idéal, mais d'intérêts pécuniaires tangibles, qui ne connaissent pas des défections en masse.

A telle enseigne que très souvent de telles réunions ne sont plus que des parodies d'un système démocratique auquel on a totalement cessé de donner une valeur quelconque.

L'assemblée annuelle, ce sera le grand jour pour le président ou le secrétaire qui pourront y aller de leurs monologues entérinés d'avance parce qu'il ne se trouvera à peu près personne pour émettre un avis ou même contredire à l'occasion.

Mais le danger de la démocratie-fiction n'est-il pas, en définitive, de nous préparer lentement mais sûrement pour la dictature à tous les échelons avec tous les lendemains amers que de la sorte nous nous préparons?

N'est-ce pas au fond par cette fuite de nos propres responsabilités à l'intérieur du corps social que nous disons d'avance amen au premier venu qui voudra nous imposer son système ou ses vues personnelles qui auront peut-être le désavantage de n'être pas du tout compatibles avec le bien commun?

C'est à cela qu'il faut parfois réfléchir et il faut le faire avant qu'il soit trop tard.

Edouard Morand.

## LE BOOM INDUSTRIEL VALAISAN

On dit que la foi et l'enthousiasme renversent les montagnes! Les Valaisans et Valaisannes « exilés » réunis à la Cave valaisanne de Biemme, le 8 avril dernier, pour y entendre la magnifique conférence de M. Henri Roh, le distingué président de l'Office valaisan de recherches économiques et sociales, purent se rendre compte que cette maxime n'est pas, en ce qui concerne l'industrialisation du Valais, une simple vue de l'esprit, mais une réjouissante réalité.

Car, il faut bien le dire, ce n'est que grâce à la foi et à l'enthousiasme d'une poignée d'idéalistes qu'au cours de la dernière décennie une véritable révolution s'est effectuée, dans le Vieux-Pays, sur les plans économiques et sociaux.

Et cette révolution, éminemment pacifique et bénéfique, n'en est qu'à ses débuts. Elle a connu et dououreusement ressenti parfois toutes les maladies d'enfance et de croissance, mais grâce à la ténacité et à la persévérance de ses promoteurs, elle a rapidement conquis ses galons!

Après des déboires et des échecs plus ou moins retentissants, elle a fini par s'imposer. Les obstacles politiques, économiques, religieux ou purement sentimentaux ont tous, ou presque, été surmontés, à tel point que l'on peut prétendre, aujourd'hui, que l'orientation économique et sociale du Valais, ancestralement agricole, a changé presque radicalement de cap. Ce qui ne signifie aucunement — je m'empresse de l'ajouter et les statistiques le prouvent éloquemment — que la production agricole soit en perte de vitesse par rapport à la production industrielle et artisanale. L'effort d'industrialisation du canton du Valais s'effectue parallèlement à une rationalisation intense des moyens de production agricole, si bien que la progression dans le rendement n'est pas unilatérale mais générale.

Le gouvernement valaisan, dont on ne louera jamais assez la sage clairvoyance, a fait confiance à M. Roh et à ses dévoués collaborateurs, et depuis 1954

déjà, par décret gouvernemental, il y a, dans la majorité des communes valaisannes, une **commission industrielle**, tout comme il y a une commission scolaire et une commission du feu.

Ces commissions industrielles communales préparent, d'entente avec l'Office cantonal, l'implantation d'industries nouvelles partout où il y a une nécessité et intérêt à le faire pour occuper la main-d'œuvre indigène et la retenir ainsi au pays.

Car c'est, en définitive, cela le but essentiel des efforts incessants et combien méritoires de l'Office que M. Roh préside avec tant de compétence et de distinction.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cette importante question dans une édition spéciale de ce journal.

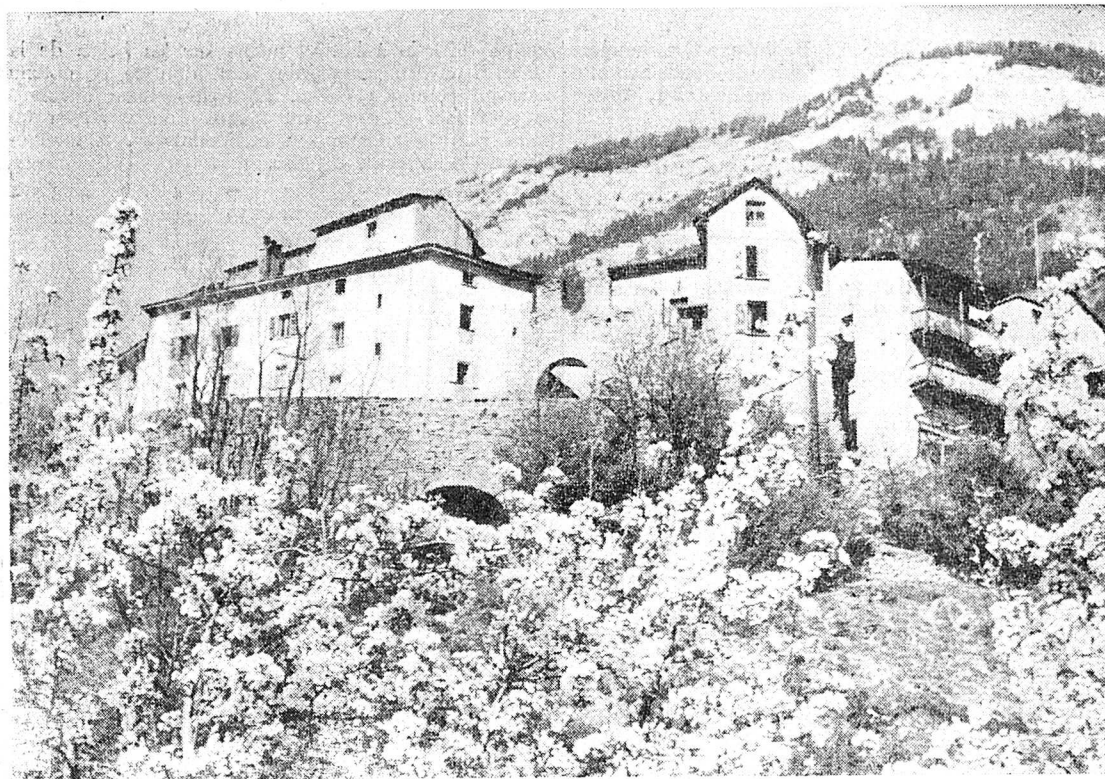
Qu'il nous soit permis, en attendant, de remercier bien sincèrement M. Henri Roh pour tout ce qu'il entreprend et réalise afin que notre canton sorte du « splendide isolement » qui fit, peut-être, son bonheur passé, mais qui le condamnerait, à coup sûr, à l'étouffement dans un proche avenir. Fr. Pellaud.

...et maintenant une BOSTON!



BOSTON verte 80 Cts./blanche Fr. 1.—

## Le printemps en Valais



Le dimanche que nous venons de vivre sera certainement l'un des plus beaux de l'année: neige sur les montagnes, soleil agréablement tempéré, toute la plaine en fleurs. Il n'en fallait pas tant pour attirer en Valais les visiteurs des grands jours. Les Valaisans ont su apprécier eux aussi le charme de cette belle journée printanière et partout les promeneurs ont été nombreux. Notre photo a été prise au pied du village médiéval de Saillon. (Photo « Le Rhône »)

## La Fédération romande de publicité en Valais

La publicité est un art difficile.

La multiplicité des produits vendus sur le marché, leur diversité, demandent de la part de ceux qui sont chargés d'en vanter les mérites, d'en assurer l'écoulement, pas mal d'imagination et de persévérance dans l'application des moyens.

Vendredi, la Fédération romande de publicité, groupant les spécialistes, les professionnels dont c'est le rôle d'orchestrer dans de nombreux domaines une propagande qui, reconnaissons-le en passant, est fort bien faite, a tenu chez nous ses assises annuelles au cours desquelles on a soulevé, débattu — combattu aussi — les nombreux problèmes attachés à cet art qu'est la façon de monter en épingle, de faire connaître et apprécier notre production nationale.

On ne pouvait guère mieux choisir l'époque et le lieu car, en cette saison, notre verger valaisan ne se montre-t-il pas aux yeux des visiteurs sous un de ses aspects les plus remarquables?

Une septantaine de personnes, venues de tous les coins de Romandie, du Jura et même d'outre-Sarine, ont dû se lever matin pour aller goûter aux joies spirituelles que peut répandre une visite de la vieille abbaye d'Agave et son trésor. L'heure que nos publicistes, nos graphistes ont passée entre les murs de l'auguste monument a certainement laissé un souvenir impérissable.

A Martigny, le Dr Alexandre Cachin, directeur de l'OPAV et membre du comité, attendait la cohorte et la conduisit en cars, à travers nos vergers, nos cultures maraichères, nos fraisières, nos aspergères, nos vignes, par ce qu'il est commun de nommer désormais: le Circuit du vin et des fruits.

Cette avalanche d'arbres en fleurs, la parfaite ordonnance des cultures n'ont certes pas échappé à nos hôtes orientés qu'ils étaient par leur amphitryon souriant, spirituel et disert.

L'apéritif, servi dans les Caves coopératives de Leytron et Saillon, la raquette prise à Mon Moulin, dans une ambiance typiquement Vieux-Pays évoluée, la vi-

sion de l'admirable vitrail de l'Hôtel de Ville de Martigny, dont on a apprécié les couleurs en gravissant l'escalier à double révolution, créèrent une atmosphère cordiale propice aux délibérations qui suivirent. Si l'on assista à quelques accrochages oratoires — inévitables tant qu'il y aura des hommes — admettons qu'ils sont redevables à la générosité des produits de nos coteaux qu'on dit avoir la propriété de délier les langues les plus empâtées.

L'ultime réception martigneraise, se déroula dans les caves Orsat et, puisque bon vin ne saurait mentir, on en ressortit sur un accord parfait.

Le cadre printanier de notre Vieux-Pays, la somptuosité du décor naturel, le vaste tapis d'arbres en fleurs couronnés de sommets enneigés, la richesse des œuvres d'art entrevues, la cordialité de la réception valaisanne, ne sont pas près d'être oubliées par ces collaborateurs actifs de notre économie que sont les conseillers en publicité.

La partie officielle de la journée fut dirigée par M. Maurice Collet, président.

Après avoir élu deux nouveaux membres du comité, en les personnes de MM. Gges Corbaz, de Montreux, et Pierre Modoux, de Genève — remplaçant MM. Paul Ruckstuhl, absorbé par sa fonction de directeur de l'Exposition 1964, et Gérard Olivet, appelé à la direction belge de Swissair — l'assemblée confirma les autres membres du comité sortant dans leurs fonctions. Elle approuva ensuite les rapports du président et du trésorier et s'interrogea sur les objectifs que doit s'assigner et s'interrogea sur les objectifs que doit s'assigner la FRP dans son activité et sur les moyens matériels qu'il convient de lui donner dans ce but.

Elle a en outre élevé à l'honorariat, par acclamation, le Dr Adolphe Guggenbühl, ancien président de l'Association suisse de publicité qui remercia en termes émus de l'honneur qui lui a été fait.

Em. B.

A gauche: un quatuor qui apprécie et en redemande. A droite: M. Maurice Collet, président de la FRP, en conversation, devant les Caves coopératives de Leytron, avec M. Louis Curchod (de profil), rédacteur en chef des « Informations FRP ».



INSTITUT DE BEAUTE FEMINA

Les Messageries, Martigny-Ville ☎ 026 / 6 03 63

Nous montons aux Mayens! Confection et pose de vos rideaux et sous-rideaux par notre atelier spécialisé. Gérudet, Sion.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Ginéma Etoile

Lundi 11 et mardi 12 Le grand film finlandais

primé par l'« Office catholique international du cinéma » qui affirme le respect des valeurs humaines dans l'absurde horreur de la guerre.

Le sac de dame et le gant

dans tous les prix

Paul DARBELLAY, Martigny





## FOOTBALL

### Sion se ressaisit et Martigny accentue son avance

**LIGUE NATIONALE A :** Bellinzona-Grasshoppers 0-0, Bienne-Lucerne 2-2, La Chaux-de-Fonds-Servette 4-2, Chiasso-Granges 1-4, Lausanne-Bâle 2-1, Young Boys-Lugano 4-2, Zurich-Winterthur 6-2.

Grâce à 3 buts de Pottier, La Chaux-de-Fonds a enfin remporté une belle victoire. Les Neuchâtelois conservent donc quelques chances pour le titre, bien que Young Boys paraisse inattaquable comme leader. Au domaine des surprises, notons les matches nuls de Bellinzona et Bienne.

**LIGUE NATIONALE B :** Longeau-Sion 1-6, Aarau-Fribourg 1-2, Langenthal-Thoune 3-2, Schaffhouse-Vevey 3-1, Urania-Berne 5-3, Young Fellows-Cantonal 4-1.

Fribourg défend magnifiquement sa première place devant Young Fellows, qui est loin d'avoir renoncé au titre si sa promotion ne fait plus guère de doute. Mais le côté agréable de la journée, pour nous autres Valaisans, est constitué par la superbe victoire des Séduois à Longeau. On l'espérait sans trop y croire. En gagnant ce match avec une telle facilité, Sion a prouvé, noir sur blanc, qu'il entendait bien maintenir sa place en LN B et surtout qu'on pouvait lui faire confiance. Bravo !

Fribourg	19	13	3	3	39-21	29
Young-Fellows	19	12	4	3	47-28	28
Yverdon	18	7	8	3	37-24	22
Brühl	18	9	4	5	37-35	22
Urania	19	10	2	7	49-36	22
Berne	19	6	8	5	34-37	20
Thoune	19	7	5	7	42-29	19
Vevey	19	5	6	8	33-36	16
Schaffhouse	19	6	4	9	27-36	16
Sion	19	6	3	10	32-38	15
Cantonal	19	6	3	10	35-43	15
Langenthal	19	4	7	8	21-29	15
Aarau	19	5	4	10	24-36	14
Longeau	19	2	7	10	22-51	11

**PREMIERE LIGUE :** Martigny-Monthey 3-2, Sierre-Malley 0-4, USBB-Payerne 2-1, Carouge-Boujean 3-7, Soleure-Forward 1-1.

Les adversaires immédiats de Martigny, sauf Carouge, ont perdu à nouveau du terrain. Sierre, contre toute attente, s'est fait rosser chez lui par un Malley qui n'avait obtenu que deux victoires durant le championnat. Puis Soleure a dû partager l'enjeu avec Forward. Si bien que Martigny possède maintenant l'avance plus que confortable de 7 points sur son rival direct, Carouge. Autant dire que les carottes sont cuites : Martigny pourra bientôt fêter son premier titre de champion de groupe.

Revenons au match Martigny-Monthey pour nous réjouir, certes, de la treizième victoire octodurienne, mais aussi pour féliciter les Montheyens de leur étonnante prestation. A les voir jouer avec autant de volonté et de talent, on conçoit mal cette lutte qu'ils doivent mener pour éviter la relégation. Il nous semble que les mauvais moments seront bientôt passés pour eux.

Martigny	16	13	1	2	47-19	27
Carouge	16	9	2	5	37-30	20
Sierre	16	9	2	5	32-32	20
Soleure	16	8	3	5	40-24	19
Versoir	16	8	2	6	40-31	18
Forward	16	6	5	5	29-27	17
Payerne	16	6	3	7	25-44	15
Malley	16	3	8	5	26-28	14
Monthey	16	3	5	8	27-30	11
Boujean 84	16	4	3	9	28-45	11
Derendingen	16	3	4	9	24-32	10
USBB	16	4	2	10	22-36	10

**DEUXIEME LIGUE :** Rarogne-Brigue 9-0, Monthey II-Fully 4-1, Saint-Maurice-Sion II 8-0, Ardon-Chippis 2-2, Vernayaz-Viège 5-1.

Rarogne prend maintenant son rôle de leader au sérieux, après sa mésaventure aarounoise. La « piquette » infligée au FC Brigue, classé deuxième, en dit long sur ses intentions. Mais il reste tout de même à la merci d'un faux-pas, et c'est Vernayaz, pleinement retrouvé, qui s'emparerait de la première place. Les jeux ne sont donc pas encore faits. Monthey a sauvé deux points précieux contre Fully,

équipe difficile à battre, même sur les bords de la Viège. Nouveau succès de Saint-Maurice et obtenu avec un certain panache. Le redressement aarounois se confirme, et c'est tant mieux. Pour arracher un point à Ardon, Chippis a certainement fait intervenir à fond sa solide défense.

Rarogne	14	9	4	1	22
Vernayaz	14	10	1	3	21
Brigue	14	9	1	4	19
Ardon	13	7	2	4	16
Viège	14	6	1	7	13
Fully	14	4	4	6	12
Saint-Maurice	15	4	3	8	11
Chippis	16	4	3	9	11
Sion II	14	3	3	8	9
Monthey II	14	3	2	9	8

**TROISIEME LIGUE :** Lens-Grône 1-1, Salquenen-Steg 5-1, Conthey-Saint-Léonard 0-0, Grimsuat-Granges 4-2, Châteauneuf-Vétroz 3-2, Chamoson-Leytron 1-1, Saxon-Riddes 3-1, Muraz-Orsières 5-2, Saillon-Evionnaz 4-1, Martigny II-Collombey 4-1.

**Groupe I :** En concédant un point à Conthey, le leader a fait un mauvais calcul. Cela permet, théoriquement, au FC Salquenen de le rejoindre et de lutter à armes égales pour le titre. A vrai dire, cette fin de championnat n'en sera que plus passionnante.

Saint-Léonard	16	13	1	2	27
Salquenen	15	12	1	2	25
Lens	16	11	1	4	23
Grône	16	10	2	4	22
Grimsuat	15	7	1	7	15
Sierre II	15	5	3	7	13
Châteauneuf	16	6	1	6	13
Steg	15	4	3	8	11
Conthey	15	4	1	10	9
Vétroz	15	3	—	12	6
Granges	15	2	2	11	6

**Groupe II :** Muraz peut se frotter les mains : Riddes et Chamoson, ses deux principaux concurrents, ont été stoppés par Saxon et Leytron. Saillon a enfin retrouvé le chemin de la victoire, comme Martigny II.

Muraz	15	12	1	2	25
Riddes	16	9	1	6	19
Chamoson	16	7	5	4	19
Saxon	15	8	2	5	18
Leytron	15	8	2	5	18
Port-Valais	14	6	2	6	14
Saillon	15	5	3	7	13
Orsières	14	5	2	7	12
Martigny II	16	4	3	9	11
Collombey	15	3	3	9	9
Evionnaz	16	3	3	10	9

**QUATRIEME LIGUE :** Naters-Brigue II 7-0, Rarogne II-Varone 6-0, Saint-Léonard II-Bramois 0-2, Lens II-Chippis II 3-0 f., Montana-Grône II 3-3, Savièse II-Vex 1-2, ES Baar-Sion III 5-0, Grimsuat-Evolène 0-2, Ardon II-Bagnes 0-9, Erde-Fully II 0-5, St-Gingolph-Troistorrents II 10-0, Vionnaz-Vernayaz II 3-3, Troistorrents I-Vouvry I 2-3.

Les positions, on le sait, sont tenues solidement par les FC Lalden, Montana, Evolène, Bagnes et Vouvry, spécialement depuis sa victoire d'hier à Troistorrents. Rien n'est donc changé, puisque les favoris ont gagné partout, sauf... à Montana.

**JUNIORS A :** 1er degré : Chippis-Monthey II 2-2, Sion II-Fully 2-1.

**2e degré :** Varone-Granges 4-2, Ayent-Lens 5-0, Sion III-Chamoson 1-0, Ardon-Saxon 0-4, Savièse-Riddes 2-3, Châteauneuf-Conthey 1-1, Troistorrents-Saint-Maurice 1-9, Collombey-Muraz 1-2, Vernayaz-Vionnaz 8-0, US Port-Valais-Bagnes 2-0.

**JUNIORS B :** Viège-Vouvry 6-1, Monthey-Grône 6-1.

**JUNIORS C :** Châteauneuf-Sion 2-9, Chippis-Sion III 3-2, Sion II-Brigue 1-1, Orsières-Ardon 9-0, Conthey-Fully 1-1.

#### Coupe des juniors de l'AVFA

Quarts de finale : terrain du FC Sierre : Saillon I-Sion I 2-8, Saint-Léonard I-Martigny I 2-4.

Terrain du FC Martigny : Leytron I-Monthey I 0-8, Sierre I-Brigue I 3-2. F. Dt.

## SKI

### Championnat valaisan des professeurs de ski, Verbier

Hier dimanche s'est déroulé dans les environs de Verbier, sur la piste des Attelas plus précisément, le traditionnel championnat valaisan des professeurs de ski, doté de deux challenges, en présence de M. Maurice d'Allèves, préfet de Sion et président de la Commission cantonale des guides de montagne et professeurs de ski.

En effet, à chaque fin de saison nos instructeurs suisses de ski, divisés en deux catégories — patentes et aspirants — se rencontrent dans l'une des stations valaisannes, à tour de rôle.

Cette année, c'était à l'Ecole suisse de ski de la grande station bagnarde, dirigée par M. François Caron, d'organiser ce championnat des « diables rouges ». Un slalom géant dont le départ était donné immédiatement au-dessous des Attelas et l'arrivée jugée près de la station inférieure du téléski de Médran. Longueur 2 km. 200, dénivellation 500 m., 43 portes.

C'est sous un soleil radieux, sur une neige de printemps parfaite, que se mesurèrent amicalement et

devant un nombreux public, ceux dont c'est le rôle d'enseigner le sport complet qu'est le ski à la clientèle toujours plus nombreuse des stations de montagne.

#### Les résultats

**Catégorie I.** — 1. Biner Simon, Zermatt, 2' 20"4; 2. Fellay Raymond, Verbier, 2' 21"8; 3. Perren Aloys, Zermatt, 2' 22"7; 4. Perren Gottlieb, Zermatt, 2' 24"2; 5. Flurin Andeer, Verbier, 2' 24"4; 6. Julien Martin, Zermatt, 2' 26"3; 7. Cretton Hubert, Verbier, 2' 28"6; 8. Giroud Ami, Verbier, 2' 29"; 9. Kronig Peter, Zermatt, 2' 34"4; 10. Gaillard Jérôme, Verbier, 2' 34"6, etc. 16 partants.

**Catégorie II.** — 1. Torrent Jean-Louis, Crans, 2' 24"4; 2. Carron Michel, Verbier, 2' 28"2; 3. Julier Hermann, Verbier, 2' 29"1; 4. Bonvin André, Crans, 2' 30"9; 5. Gard Maurice, Verbier, 2' 32"2; 6. Darbellay Michel, Verbier, 2' 32"6; 7. Michellod Michel, Verbier, 2' 34"; 8. Michellod Marly, Verbier, 2' 34"2; 9. Michaud Dany, Verbier, 2' 34"3; 10. Furrer Otto, Crans, 2' 34"7, etc. 31 partants.

**Classement par équipes, catégorie I.** — 1. Zermatt (Perren Gottlieb, Perren Aloys, Biner Simon); 2. Verbier (Giroud Ami, Flurin Andeer, Fellay Raymond); 3. Verbier II; 4. Zermatt II.

**Catégorie II.** — 1. Crans (Furrer Otto, Bonvin André, Torrent Jean-Louis); 2. Verbier (Michellod Michel, Julier Hermann, Carron Michel); 3. Verbier II; 4. Zermatt; 5. Verbier III; 6. Graechen; 7. Les Marécottes.



L'équipe victorieuse dans la catégorie II : Crans, avec Jean-Louis Torrent, André Bonvin et Otto Furrer, accompagnés de la tribu des Barras

au jour ! Sorti à toute vapeur pour enrailler l'action l'action offensante de Kropf, Rouvinet, manqua la réception du cuir et Camponini fut incapable de freiner le départ subit de Freymond qui ne manqua pas la cible vide. Quatre minutes avant terme, Kropf plaça un tir terrible qui « knock-outa » Rouvinet ! Ce dernier devait, de plus, connaître, quelque 40 secondes avant la fin, le quatrième affront de cette journée ensoleillée, à la suite d'un tir de Kropf encore renvoyé dans les pieds de l'aïlier H. Meylan, déplacé sur la droite...

En deux mots, partie quelconque des Sierrois qui ont perdu la flamme et pratiquent à l'heure actuelle un jeu de maigre qualité. Quant à Malley, il n'en espérait pas autant... C'est tout dire.

**Sierre :** Rouvinet ; Camponini, Lietti ; Berclaz, Baysard, Roduit ; Arnold, Gilette, Thalman, Balma, Cina. **Malley :** Broillet ; Chapuisat, Bardet ; Huber Magada, Odermatt, G. Meylan, Tinelli, Kropf, Freymond, H. Meylan. ir.

#### TROISIEME LIGUE

##### Lens-Grône, 1-1

Grône a le coup d'envoi et part à l'attaque de telle façon qu'à la 1re minute déjà le portier local doit plonger pour dévier en corner. Une sortie un peu audacieuse du gardien visiteur provoque un cafouillage où l'on croit au but. Heureusement, tout s'arrange et sur une belle lancée de l'aile droite des visiteurs André Bruttin marque.

L'arbitre siffle l'arrêt du jeu pour observer un moment de silence en l'honneur de notre défunt général Guisan.

La partie reprend et, sur corner tiré et retiré, Simili réalise pour les locaux. Le jeu continue avec différentes attaques de part et d'autre, mais sans résultat.

En seconde mi-temps, Lens joue avec le soleil dans les yeux, mais cependant domine durant la première partie. En vain, car le résultat ne sera plus modifié. Bd.

##### Saxon I-Riddes I, 3-1

Les deux équipes évoluaient dans les compositions suivantes :

**Riddes :** Bernamino, Crettaz I, Bodio, Crettaz II, Jordan I, Mascetto, Von der Weil, Jordan II, Morand, Granges et Monnet.

**Saxon :** Claret, Reuse, Genetti, Saudan, Louis Pitteloud, Sauthier, Michel Pitteloud, Roussy, Lattion, Mako et Vouilloz.

Quelque 300 personnes s'étaient massées autour de l'arène sportive où allait se dérouler un match combien palpitant.

Dès le coup d'envoi, Saxon part à l'attaque ; mais il est vite contré par l'équipe visiteuse, décidée à se battre courageusement en terre saxonnaitze. A la 20e minute, l'avant local Lattion déjoue la perspicacité du gardien en envoyant une balle lobée dans les filets adverses.

Les « jaune et bleu » de la Cité des abricots ouvrent donc le score, concrétisant ainsi leur nette supériorité durant cette première mi-temps. Néanmoins, Riddes, à plus d'une reprise, inquiète la solide défense locale par de dangereuses contre-attaques. Puis au terme de

cette première partie, un pénalty, tiré avec finesse par Michel Pitteloud, porte le score à 2 à 0 en faveur des locaux.

Au début de la deuxième mi-temps, Riddes, profitant du bon vent, désire à tout prix réduire le score. Mais à la septième minute, le jeune Lattion, encore, trompe le goal-keeper riddan et par un magnifique tir envoi le ballon dans l'angle droit. Toute chance d'égalisation semble désormais estompée. Cependant, Riddes ne se décourage pas pour autant. Et trois minutes plus tard, Granges réduit l'écart par un beau tir des 20 mètres.

Ainsi le début de cette deuxième mi-temps est marqué par une légère supériorité de Riddes. En effet, vers la 15e minute, sur corner, un avant visiteur envoi une forte balle qui s'écrase miraculeusement sur la latte.

Puis, nous assistons à une domination simultanée de l'une et l'autre équipes. Riddes, gratifié d'un coup franc réparateur, essaie, mais en vain, d'inscrire le numéro 2.

Un quart d'heure avant le terme de la partie, Louis Pitteloud envoi un superbe tir qui passe de justesse au-dessus des filets riddans. Enfin, deux corners encore mettent le gardien local à dure épreuve.

Et c'est sur le score de 3 à 1 au profit de Saxon que l'arbitre, M. Michel Michaud, de Lausanne, siffle la fin du match.

Nous nous en voudrions de terminer cette relation sans relever la belle prestation qu'a fait Riddes devant une équipe, il faut le dire, d'une technique sensiblement supérieure. D'autre part, Saxon, fait réconfortant, nous a donné l'impression de jouer avec plus de conviction et plus de mordant que d'habitude. Ainsi, notre « onze » local se hisse dimanche après dimanche vers les places d'honneur du classement. B. C.

#### Recrutement 1960

le 7 avril 1960, à Monthey pour la ville de Monthey et Collombey-Muraz

Nombre de conscrits de 1941 ayant effectué l'examen de gymnastique : 33.

Moyenne générale de la journée : 5,84 (1959 : 6,20).

**Conscrits ayant obtenu la mention d'honneur :** Luy William, Ciana Raymond, Costaz André, Delacoste Jean-Pierre, Défago Jean-Luc, Zweidler Jean, Bru Jean-Bernard, Richard Clément, tous de Monthey, Zimmermann Arthur, Collombey.

Pourcentage des mentions : 27,27% (1959 : 18,91%).

Le 8 avril à Monthey, pour les sections de Troistorrens, Vouvry, Saint-Gingolph :

Nombre de conscrits ayant effectué l'examen de gymnastique : 30.

Moyenne générale de la journée : 6,93 (1959 : 8,03).

**Conscrits ayant obtenu la mention d'honneur :** Berthod et Pochon Pierre, Ecole des Missions, Bouveret. Pourcentage des mentions : 6,66% (1959 : 3,84%). Office cantonal IP.

### Rien ne va plus... Sierre-Malley, 0-4

En ce magnifique dimanche des Rameaux, bercé par une brise agréable, qui devait d'ailleurs cesser son activité durant la deuxième partie du spectacle, l'Etoile Sportive de Malley est venue à Condémines pour y enregistrer, à la barbe d'une formation sierroise au grand complet, une victoire qu'aucun des 800 spectateurs n'aurait osé croire valdoise en fin de compte. Pourtant, à l'issue de ce fair combat, arbitré de belle manière par le Soleurois Joseph Orlando, dont c'était la première apparition, il faut bien se résigner, dans le camp valaisan, à accepter la vérité ! La victoire finale est allée sans conteste et en toute logique à la meilleure formation du jour, à celle qui l'a le plus désirée, sans pratiquer pour autant un jeu de grande classe ! A ce titre, l'on en viendra toutefois à regretter amèrement que le FC Sierre, après son insuccès contre son rival d'Octodure, se croit subitement autorisé à continuer indéfiniment sur la mauvaise voie tracée depuis le début du deuxième tour : 3 points en 5 rencontres...

Remplaçant Nicola et Pecorini, obligés de soigner sur la touche leur forme physique, Malley entama d'emblée le débat avec la ferme conviction d'obtenir le maximum de satisfaction. En 10 minutes, la défense sierroise renforcée (sur le papier du moins) par le retour de Rouvinet, bien remis de ses blessures ne concéda

pas moins de trois corners. Tout ne paraissait par conséquent ne pas aller le mieux du monde dans ce secteur de la formation sierroise, contrainte par sa propre volonté à évoluer avec le vent dans le nez et le soleil dans les yeux. Infiniment mieux contruites que celles des locaux, les attaques visiteuses devaient être aussi les premières à se concrétiser logiquement et justement. Après 18 minutes, G. Meylan plaça sa « tête » en direction des bois de Rouvinet. Ce dernier relâcha le cuir et Kropf posté à peu de distance envoi la sphère dans le mille. La réaction locale fut brève et insignifiante, cassée d'ailleurs « presto subito » par Kropf 6 minutes plus tard, le corner botté par G. Meylan revenant dans les pieds du centre-avant visiteur. Le cerbere sierrois venait une première fois de sauver le tir de G. Meylan...

La pillule pour amère qu'elle soit, n'était pas encore assez désagréable à avaler. Cependant les locaux prident déjà la chose au tragique et Baysard se vit gratifier (avec la complicité de Freymond le Chinois) d'un avertissement en bonne et due forme. Dès la reprise, l'entraîneur Warpelin entra dans le quintette offensif comme inter-droit en remplacement de Thalman, parti sur la pointe des pieds. Balma s'en alla donc occuper le rôle d'avant-centre et Gilette devint ainsi inter-gauche. Malley n'en continua pas moins à mener le jeu à sa guise se montrant de loin le plus dangereux dans ses offensives. A la 8e minute, l'une d'elles faillit prendre à nouveau Rouvinet, peu sûr, en défaut, par le truchement de Kropf, omniprésent et percutant au possible. Une minute plus tard, Chapuisat, très à l'aise comme pilier défensif, sauva le tir d'Arnold Mais durant de longues minutes, Broillet eut alors la chance de démontrer ses énormes qualités en sauvant à bout portant les tirs nuisants de Warpelin et de Cina. Après 34 minutes, Malley assomma cependant son adversaire

**AUTO - ÉCOLE** Voitures  
**Michel JOST** Camions  
Cars  
Sion, ☎ 2 18 04 et 2 26 48 - Martigny 6 13 72



**Chamoson I-Leytron I, 1-1**

La première mi-temps sera marquée par une supériorité évidente de Leytron qui, d'un long tir de 30 mètres, ouvrira le score en sa faveur de façon assez chanceuse.

En effet, bien qu'ayant réussi tout d'abord à arrêter la balle, le gardien chamosard (qui d'ailleurs se racheta brillamment par la suite par des arrêts de toute beauté) la laissait échapper bien malencontreusement dans ses propres filets.

Rien d'autre donc de très saillant à signaler durant ces 45 minutes sinon un très beau tir de l'avant Chamosard Fellay, tir arrêté de la main par un arrière de Leytron, dans les 10 mètres. Cependant le pénalty n'est pas accordé par l'arbitre...

La reprise, par contre, verra une domination nette et constante des locaux qui acculent Leytron dans son camp. Cependant le score demeure toujours à l'avantage des visiteurs qui font montre de toute l'ardeur et de la ténacité dont ils sont capables.

Ce ne sera donc qu'à la 30e minute de cette reprise que Chamoson pourra enfin obtenir le but égalisateur sur coup franco indirect dans les 15 mètres.

Ce coup franc donnera l'occasion aux deux frères Lucien et Alex Rémondeulaz de mystifier la défense de Leytron de façon fort habile puisqu'au lieu de viser la cage adverse, Alex passera très adroitement le ballon à son frère qui, sans bavure, le logera au bon endroit.

Chamoson cherche alors, mais en vain, le but de la victoire, car la chance continuera de sourire aux visiteurs qui sont certainement rentrés dans leurs pénates très contents du résultat obtenu.

Signalons que les locaux ont joué avec une équipe passablement remaniée comparativement à celle qui, en automne dernier avait battu Leytron dans son fief. Toutefois ce partage de points n'enlève en aucune façon leur mérite car chacun des joueurs chamosards est à féliciter pour son travail.

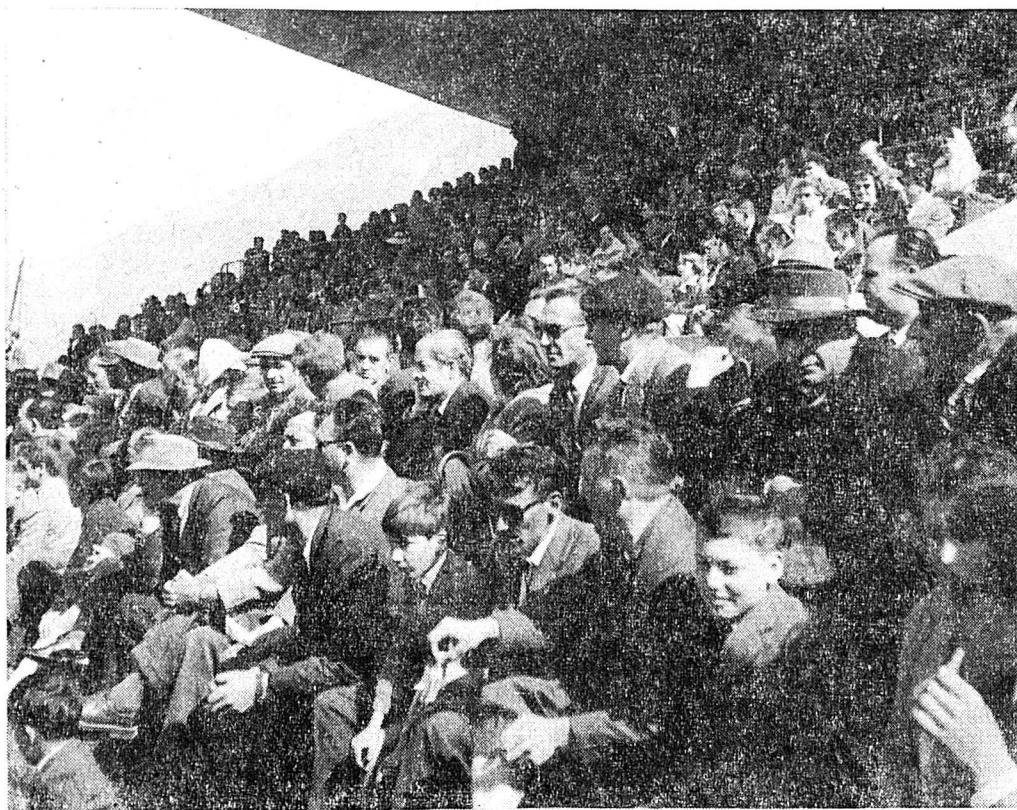
Ajoutons encore que les deux équipes et leurs spectateurs ont observé la minute de silence pour honorer la mémoire de notre cher général Guisan.

**Un magnifique derby  
Martigny-Monthey, 3-2**

Tout invitaît à faire de cette rencontre une belle fête sportive : un temps superbe, l'ambiance particulière aux derbies bas-valaisans et la perspective d'une grande empoignade.

Aussi, ne faut-il guère s'étonner si 3000 spectateurs entourent la magnifique pelouse du stade municipal et occupaient jusqu'à la dernière place les tribunes et les gradins. Le président de l'Association valaisanne de football, M. René Favre, et plusieurs membres de son comité avaient tenu à suivre cette importante rencontre.

Ils durent s'en féliciter comme tous ceux qui vécurent ce passionnant derby, aux renversements de situation sensationnels. Une fois de plus, le choc Martigny-Monthey tint largement ses promesses : les deux équipes plurent infiniment par leur allant, leur folle rapidité, leur réussites et leurs... mécomptes. Ce fut un derby 100 %, disputé avec acharnement mais correctement riche en imprévus, indécis jusqu'à la dernière minute.



La foule des grands jours a envahi le stade octodurien et a vibré aux exploits des deux équipes. (Photos « Le Rhône »)

Mais venons-en à des faits concrets par la présentation des vingt-trois acteurs :

**Monthey :** Anker ; Dupont, Gianinetti ; Pot, Coppex, Furrer ; Berrut, Peney, Claret, Macho, Jenny.

**Martigny :** Constantin ; Martinet, Manz, Ruchet ; Kaelin, Giroud II ; Giroud III, Mauron, Pellaud, Demierre, Rimet.

On note, chez les locaux, la rentrée de Demierre qui prend la place de Pasteur, blessé.

Le vingt-troisième acteur est M. Imhof, de Genève, dont les décisions n'ont pas toujours été comprises, mais qui eut le mérite d'arbitrer impartialement.

**Le match**

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Monthey avait déjà lancé deux attaques extrêmement dangereuses. La première échoua dans les décors sur tir de Claret et la seconde prit le même chemin sur essai de l'ailier Berrut. Puis deux shootes, boté trop faiblement, furent retenus par Constantin. Les cinq premières minutes révélaient au public un Monthey rapide en diable et décidé à mener la vie dure à son adversaire.

Martigny ne l'entendait cependant pas de cette oreille et sa réaction montra qu'il avait du métier et quelques tours dans son sac. Coup sur coup, Giroud III (le plus incisif des « grenat » hier) et Rimet obligèrent la défense montheyenne à dégager en corners. Puis un tir plongeant de Demierre fut retenu de justesse par l'excellent Anker. Mauron lui décocha encore une flèche oblique, le forçant à plonger.

La situation avait donc passablement évolué depuis le départ en trombe des Montheyens : on se rendait la politesse ! Comme M. Imhof s'apprêtait à interrompre le match pour honorer la mémoire de ce grand sportif qui fut le général Guisan, Martinet réussit l'exploit de briser une attaque conduite par le duo Berrut-Jenny.

Martigny — après un émouvant et silencieux hommage rendu à l'ancien chef de notre armée — dut concéder son premier coup de coin, mais repartit aussitôt à l'assaut des buts visiteurs. Monthey sentit le danger et repla une partie de son monde. Peine perdue : à la 27e minute, un formidable shoot de Giroud III s'écrasait sur l'angle inférieur de la latte, rebondissait au sol derrière le dos d'Anker et finalement était dégagé de la main par Coppex. Giroud II prit sur lui de tirer le pénalty, mais Anker, dans une belle détente, repoussa la balle... devant le même Giroud, qui ne manqua, cette fois, pas la cible. 1 à 0.

La pression martigneraise s'accroît nettement après ce premier succès et fut récompensée d'un second but signé Mauron. L'action victorieuse fut menée par Pellaud, qui dribbla en pleine foulée deux adversaires et glissa la balle sur un plateau à son coéquipier.

La première mi-temps se termina devant les buts d'Anker, après un sauvetage de Pot.

**Monthey se fâche...**

Une magnifique descente de l'ailier Giroud III, un centre au cordeau et un coup de tête de Pellaud, portait le score à 3 à 0 pour Martigny à la première minute de la deuxième mi-temps. Ce but piqua au vif les Montheyens qui, battus pour battus, répliquèrent avec une vivacité extraordinaire. Sur corner, Berrut rabattit la balle de la tête, elle fut renvoyée par Manz au fond des filets de Constantin. 3 à 1. Insistants, les visiteurs obtinrent un second but sur centre de Peney : Constantin loupait son coup de poing et Berrut, à l'affût, marqua de la tête.

Ainsi, la grosse avance prise par les Martigneraises s'était envolée en douze minutes ! Fonçant de plus belle, les Montheyens eurent aussitôt deux occasions sensationnelles d'égaliser mais, archi-seuls devant Constantin, Claret et Berrut manquèrent la chance de leur vie en tirant sur le gardien !

De telles occasions ne se retrouvent généralement pas et Martigny, petit à petit, remonta la pente pour avoir, à son tour, des balles de buts au bout du pied de Mauron, Rimet et Giroud III. Mais le résultat ne devait pas changer. La partie se termina même au petit trot, les joueurs étant visiblement épuisés.

Monthey a surpris en bien et, sincèrement on ne s'explique pas son mauvais classement après ce match. Il ne lui manque que peu de chose : un peu plus de concentration, plus de rapidité dans son jeu pour constituer une équipe de première force. Une petite réserve : Macho n'est plus en âge de se défendre victorieusement en Première ligue, de soutenir la cadence imposée par ses jeunes camarades.

Martigny a joué en grande équipe durant toute la première mi-temps puis, comme ces derniers dimanches, eut un sérieux passage à vide au début de la reprise. Cela faillit lui coûter cher. Renko se devra de déceler les motifs de ces brusques baisses de régime. Par bonheur, les ressources physiques des Martigneraises semblent inépuisables et leur permettent de redresser les situations les plus dangereuses. C'est ce qui compte en définitive et c'est ce qui les conduira infailliblement vers le titre et probablement en LN B. Dt.

On joue depuis 30 secondes en deuxième mi-temps et Anker, malgré un plongeon désespéré, doit concéder un troisième but, signé Pellaud



**Moto-Club valaisan**

Affilié à la Fédération motocycliste suisse

Association des sections motocyclistes valaisannes

Téléphone : Président 025 / 4 25 87  
Compte de chèques postaux Il c 771, Sion

**Section du Centre**

Jeudi 31 mars s'est déroulée au Café Central, à Riddes, l'assemblée de printemps de la section du Centre. Après diverses propositions, le calendrier sportif 1960 a été établi comme suit : 24 avril, moto-cross de Lausanne ; 8 mai, rallye cantonal à Muraz ; 26 juin, moto-cross national à Vevey ; 31 juillet, sortie-surprise ; 28 août, Lausanne, course sur gazon ; 3-4 septembre, rallye des trois pays à Annecy ; 29 octobre, assemblée générale.

Tous les membres se feront un devoir de participer à ces sorties. Le secrétaire.

**Muraz - Rallye cantonal**

Le Rallye cantonal des motards valaisans approche à grands pas. C'est, en effet, le dimanche 8 mai qui est réservé pour cette traditionnelle manifestation annuelle et de camaraderie réunissant les sections motocyclistes valaisannes. Le déroulement de cette grande fête sportive sera patronné par le Moto-Club valaisan qui a été particulièrement heureux de pouvoir confier l'organisation au Moto-Club Le Muguet, de Muraz-Collombey. C'est là le gage certain d'une réussite complète de ce rendez-vous des sportifs que nous souhaitons voir nombreux à Muraz. Mais en attendant la date fatidique du 8 mai, les dirigeants murians ne se sont pas endormis sur leurs lauriers et, depuis des semaines déjà, un comité d'organisation ad hoc présidé par René Turin, de Collombey, est au travail pour que tout soit fin prêt le jour J.

Toutes les sections inscrites pour le rallye recevront en temps voulu un programme complet de la manifestation. D'ores et déjà nous pouvons dire que, dans l'après-midi, aura lieu, au Gery, un gymkhana ouvert à tous les participants. De nombreux prix récompenseront les vainqueurs. Une date à retenir, une manifestation à ne pas manquer. Tube.

**Longeau-Sion  
1-6**

Voilà qui fait plaisir : le FC Sion enfin semble se réveiller. Une demi-douzaine de buts ont été marqués hier à Longeau. De quoi en mettre plein la vue aux nombreux défaitsistes.

Malgré l'absence de Perruchoud (souffrant) dans la ligne d'arrière, un seul but a été encaissé. Voici dans quelles formations les deux équipes s'affrontèrent :

**Longeau :** Schorro ; Spahr, Loeffel, Leuenberger ; Paravicini, Ghisoni ; Brand, Haenzi III, Witschi, Dziwocki, Ruffli.

**Sion :** Panchard ; Audergon, Héritier, Elsig ; Troger, Giachino ; Grand, Georgy, Guhl, Massy, Anker. Quelque 600 personnes s'étaient déplacées pour cette rencontre disputée sur un terrain en excellent état.

Blessé en première mi-temps, Guhl dut laisser sa place à Cuche par la suite.

La ligne d'attaque séduisante, pour une fois, a été percutante à souhait, une ligne où firent florès principalement Georgy, Troger et Anker.

Dès les premiers passes, on se rend compte que les Valaisans sont décidés à vaincre. Après deux minutes de jeu déjà, Troger, très à l'aise dans la ligne d'attaque, ouvre le score, bien servi qu'il était par Guhl. Moins de trois minutes plus tard, nouveau but. Ce fut l'œuvre cette fois de Georgy qui envoya une bombe depuis une vingtaine de mètres. Ce même Georgy devait d'ailleurs inscrire le numéro 3 : la balle reprise de volée depuis la gauche devait laisser pantalois le gardien bernois.

On jouait depuis une dizaine de minutes et les Séduois menaient déjà par 3 à 0 !

On ne devait s'arrêter en si bon chemin. C'est en vain que les locaux essayèrent de réagir. La première mi-temps devait voir deux nouveaux buts au tableau. L'un de Grand botté à la 18e minute et un autre de Troger qui passa aisément Ghisoni et trompa d'adroite façon le gardien Schorro.

La première mi-temps devait voir, à la dernière minute le seul et unique but de Longeau. A la 44e minute, en effet, à la suite d'une erreur d'Audergon, la balle parvint dans les pieds de Ruffli (passe de Streit) qui bat impeccablement Panchard.

Le premier acte s'étant terminé sur le score suffisamment éloquent de 1 à 5, rien de particulier ne devait se produire en deuxième mi-temps, les deux points précieux étant d'ores et déjà dans les poches séduisantes. C'est en vain que Dziwocki et consorts tentèrent de redresser la barque chavirante. Les assauts répétés eurent pour réponse l'inscription d'un sixième but valaisan dont Anker fut l'auteur un quart d'heure environ avant le baisser du rideau.

Félicitations aux joueurs séduisants qui, à la suite de cette victoire, sortent légèrement de la zone dangereuse.



**Cerami gagne Paris-Roubaix**

A la surprise générale, le vainqueur de cette très dure épreuve que constitue Paris-Roubaix sur les pavés du Nord, a été le vétéran Cerami, Italien d'origine mais Belge d'élection, qui couvrit la distance (262 km.) en 6 h. 0' 45".

**Trois Valaisans au Tour du Maroc**

Le Tour du Maroc cycliste verra une très bonne équipe suisse au départ.

En effet, sous la direction technique de M. Bollenrucher, de Martigny, deux coureurs valaisans prendront part à cette importante course sur route par étapes, soit les deux excellents spécialistes de Martigny, Luisier et Pellaud.

Nos vives félicitations à ces deux champions, ainsi qu'à M. Bollenrucher qui se dévoue sans compter pour la cause du cyclisme en Valais.

A noter qu'un troisième coureur romand a été sélectionné, soit Beuchat de Boncourt.

**68e Tour du lac Léman**

La doyenne de nos courses cyclistes a été remportée par le Belge Lelangue, en 4 h. 24' 50", qui battit au sprint un peloton de 13 concurrents. L'animateur de l'épreuve fut cependant le champion suisse Beeler, de Zurich, mais il « craqua » au moment décisif.

**LE FILM DU MATCH**

**Martigny-Monthey, 3-2**

offert par Marocaine Filtre, la cigarette des sportifs.

**6e minute**



Après quelques attaques rondement menées par les visiteurs, Martigny réagit énergiquement et obtient les deux premiers corners de la partie.

**28e minute**



A la suite d'un pénalty, repoussé par Anker, Giroud II reprend la balle et marque sous les ovations de 3000 spectateurs.

**32e minute**



Martigny donne à fond et réussit un deuxième but par Mauron, but parfait dans sa préparation et sa réalisation.

**BON GRATUIT**

Collez ce bon sur une carte postale adressée à MAROCAINE FILTRE, YVERDON. Vous recevrez 15 jolies caricatures de sportifs ainsi qu'un échantillon de notre fameuse Marocaine Filtre - Cachet d'Or -. Veuillez inscrire lisiblement votre adresse.



**46e minute**



Stupeur ! A peine la seconde mi-temps a-t-elle débuté que Pellaud, d'un superbe coup de tête, porte le score à 3-0 pour les leaders, sur centre de l'ailier Giroud III.

**48e minute**



Monthey réagit courageusement et réduit la marque par... l'arrière local Manz qui, dégageant une balle dangereuse, la dévie dans les buts !

**57e minute**



Les Bas-Valaisans insistent de plus belle et ramènent le score à 3-2 par Berrut. Le résultat n'est plus modifié malgré les chances en or qui se présentent aux avants des deux équipes.





# 5 BEAUX MODÈLES

choisis dans notre riche collection de CONFECTION POUR DAMES



« Tahiti »  
Séduisant **COSTUME** en lainage Prince-de-Galles, tissu vedette de la saison. Veste : taille légèrement appuyée, col tailleur et 2 poches garnis de tresses. Jupe droite à pli couché au milieu du dos. Coloris de la saison.

129.-

« Bahia »  
Élégant **MANTEAU** de lainage uni tissé genre lin. Façon ample, fermé par trois boutons fantaisie. Large col cranté légèrement décollé. Manches longues rapportées devant, kimono au dos, pouvant se porter en trois-quarts. Poches en biais. Coloris en vogue.

135.-



« Hawaï »

**MANTEAU** en lainage pied de poule, façon avec grand col rond bordé, manches kimono avec revers, 2 poches, avec courte martingale boutonnée.

129.-

« Colorado »

Cette **BLOUSE** confectionnée dans un coton natté et parsemé de pastilles imprimées en couleur. Petites manches parisiennes. Sur le corsage trois gros boutons nacrés. Le grand col mode lui donne une allure jeune. Coloris variés.

32.50

« Cordillère »

Les plis lâchés de cette **JUPE** lui donnent une ampleur généreuse. La large ceinture porte une fermeture-éclair métal-color, les deux boutons fantaisie lui servent de garniture. Le tissu natté est noppé ton sur ton. Riches coloris de la saison.

29.50



Au premier étage de l'Élégance féminine des

Nos magasins seront fermés toute la journée le lundi de Pâques

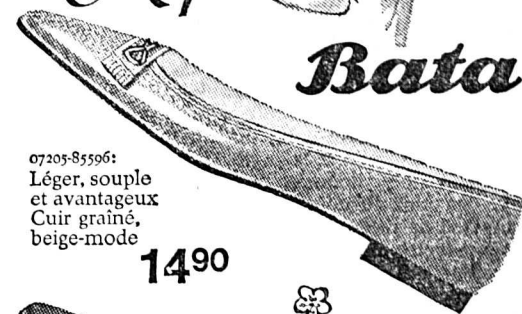


MARTIGNY



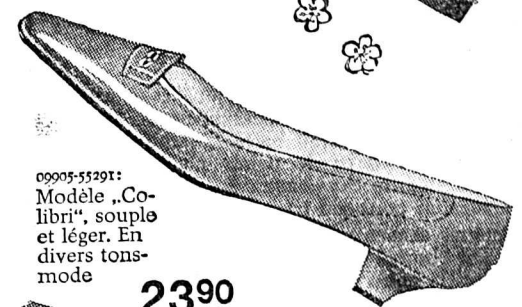
Mode printanière

Bata



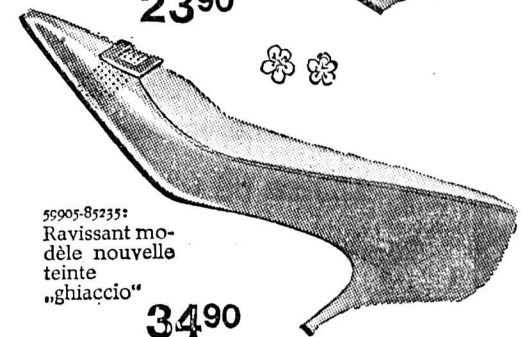
07205-85506:  
Léger, souple et avantageux. Cuir grainé, beige-mode

1490



09905-55291:  
Modèle „Co-libri“, souple et léger. En divers tons-mode

2390



55905-85235:  
Ravissant modèle nouvelle teinte „ghiaccio“

3490



CHAUSSURES « AU CENTRE »

Service Bata

MARTIGNY - Tél. 026 / 6 14 32

## DRAGUEUR

(sur drague) est demandé.

Bon salaire, travail toute l'année.

Faire offres avec références et prétentions à SAGRO S.A., sables et graviers du Rhône à Monthey et Bex.

## Mariage

Veuf avec 2 enfants, goûts simples, religion catholique, situation en campagne, demande personne dans la quarantaine.

Ecrire au journal sous R. 1515.

On demande tout de suite pour région de Martigny

## SOMMELIÈRE

connaissant le service. Gain intéressant.

Téléphoner au 026/6 30 25.

Achetez à crédit, sans risque



votre **Lambretta**

4 vitesses

Un premier acompte de Fr. 157.50 suffit.

En cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès, notre assurance paiera les acomptes à votre place!

GARAGE du PONT

FULLY

MARCEL NICOLIER





## Deuxième éliminatoire des matcheurs valaisans

### Quatorze tireurs à plus de 500 points

La Société valaisanne des matcheurs a organisé samedi et hier matin, au stand de Sion, sa deuxième rencontre éliminatoire de la saison. Comme celle du 27 mars, elle était ouverte à tous ses membres, nonobstant les résultats du premier tour. Les tireurs répondirent donc nombreux à l'invitation, profitant de l'occasion offerte pour effectuer un excellent entraînement. Les résultats de ce week-end furent excellents, bien meilleurs même que ceux déjà remarquables du 27 mars. C'est ainsi que quatorze tireurs (5 à 300 m. et 9 au pistolet) dépassèrent très largement le cap des 500 points.

A 300 mètres, le plus fort résultat fut l'apanage de Walter Truffer qui totalisa, au mousqueton, 540 points. On se souvient que cet excellent tireur s'était classé huitième au championnat suisse, à Ostermundigen, l'automne dernier. Il ne fait que confirmer sa grande classe. Henri Schnorkh a été également brillant avec ses 533 points. Nous trouvons ensuite les Gex-Fabry, Salzgeber, Blatter, Grenon et Guerne, autrement dit tous ceux qui constituent l'équipe cantonale.

Au pistolet, retour en force de Ducret (Saint-Maurice) qui, après s'être contenté de 504 points à la première éliminatoire, franchit cette fois allègrement les 530... Cremaud a précisément procédé par l'inverse, c'est-à-dire qu'il recula de 22 points sur le tour précédent, tout en restant parmi les «grands» avec 506 points. Mais laissons la parole aux classements complets que voici :

#### ELIMINATOIRE DU 9 AVRIL A 300 M.

1. Truffer Walter, Lalden, 540 ; 2. Schnorkh Henri, Saint-Maurice, 533 ; 3. Gex-Fabry Antoine, Sion, 526 ; 4. Blatter Anton, Ried-Brig, 525 ; 5. Salzgeber Edouard, Viège, 523 ; 6. Grenon Emile, Champéry, 514 ; 7. Guerne Maurice, Sion, 512 ; 8. Cottagnoud Jean, Vétroz, 498 ; 9. Sargenti Félix, Sion, 484 ; 10. Nellen Gérard, Les Evouettes, 482 ; 11. Heinzmann Joseph, Vesperterminen, 481 ; 12. Stoffel Emile, Vesperterminen, 480 ; 13. Moren Michel, Vétroz, 478 ; 14. Surchat Joseph, Sion, 474 ; Kaufmann Hans, Martigny, 474 ; 16. Ducret Pierre, Saint-Maurice, 473 ; Ritz Erwin, Sion, 473 ; 18. Amacker Edmond, Saint-Maurice, 472 ; etc.

#### CLASSEMENT GÉNÉRAL

	I <sup>re</sup>	II <sup>e</sup>	Moyenne
1. Gex-Fabry A.	530	526	528
2. Blatter A.	526	525	525,5
3. Schnorkh H.	506	533	519,5
4. Salzgeber E.	506	523	514,5
5. Guerne M.	513	512	512,5
6. Cottagnoud J.	495	498	496,5
7. Kaufmann H.	498	474	486
8. Nellen C.	484	482	483
9. Stoffel Ern.	484	480	482
10. Heinzmann J.	481	481	481
11. Amacker E.	482	472	477
12. Ritz E.	478	473	475,5
13. Sargenti F.	466	484	475
14. Duvernay F.	480	468	474
15. Moren M.	467	478	472,5
etc.			

Truffer et Grenon, n'ayant tiré qu'un programme sur deux, ne figurent naturellement pas dans ce classement.

#### ELIMINATOIRE DES 9 et 10 AVRIL A 50 M.

1. Ducret André, Saint-Maurice, 531 ; 2. Luisier André, Sion, 519 ; 3. Heinzmann Louis, Viège, 517 ; 4. Besson Léon, Sion, 515 ; 5. Uldry Louis, Vernayaz, 511 ; 6. Borgeat Charles, Chermignon, 507 ; 7. Cremaud André, Martigny, 506 ; 8. Pignat Bernard, Saint-Maurice, 505 ; 9. Chappot Marc, Martigny, 503 ; 10. Heinzmann Joseph, Viège, 498 ; 11. Gabioud René, Orsières, 497 ; 12. Métrailler Mario, Martigny, et Christinat Paul, Sion, 496 ; 14. Donnet Fernand, Martigny, 494 ; 15. Bessard Henri, Sion, 492 ; 16. Zaech Emile, Sion, et Favre Georges, Monthey, 483 ; 19. Woltz Richard, Monthey, 479 ; 19. Vuilloud Louis, Saint-Maurice, et Meunier Gilbert, Martigny, 477 ; 21. Favre Pierre, Martigny, 476 ; etc.

#### CLASSEMENT GÉNÉRAL

	I <sup>re</sup>	II <sup>e</sup>	Moyenne
1. Ducret André	504	531	517,5
2. Cremaud André	528	506	517
3. Heinzmann Louis	514	517	515,5
4. Uldry Louis	513	511	512
5. Borgeat Charles	509	507	508
6. Gabioud René	493	497	495
7. Luisier André	474	519	496,5
8. Donnet Fernand	493	494	493,5
9. Bessard Henri	493	492	492,5
10. Heinzmann Joseph	484	498	491
11. Pignat Bernard	474	505	489,5
12. Favre Georges	489	483	486
13. Zaech Emile	486	483	484,5
14. Woltz Richard	486	479	482,5
15. Vuilloud Louis	488	477	482,5
16. Favre Pierre	488	476	482
17. Meunier Gilbert	482	477	479,5
etc.			Dt.

#### Quelques performances romandes au concours de sections au pistolet

La Fédération suisse des tireurs au revolver et au pistolet organise depuis plusieurs années un concours de sections toujours âprement disputé. Les résultats de l'édition 1959 qui viennent d'être publiés font état de certains succès romands qu'il vaut la peine de mentionner.

En Ire catégorie, par exemple, si Zurich-Ville vient en tête du palmarès avec l'excellente moyenne de 98,542 points, Genève-Arquebuse se classe 5e avec 96,553, tandis que les Carabiniers de Lausanne sont en sixième position avec 96,468.

En seconde catégorie, Zweissimm remporte la palme avec 95,398, et il faut malheureusement descendre jusqu'au 29e rang pour trouver une société romande, c'est l'Occurrence le Pistolet de Nyon, avec 92,617. Au 37e rang, nous notons les Carabiniers d'Orbe avec 92,277.

En 3e catégorie, victoire des sous-officiers de Schwytz avec 95,708 ; mais la Cible de Sion se classe 4e avec 95,340, Martigny 7e avec 94,777, Viège 8e avec 94,477, Morat 9e avec 94,436, Guin 10e avec 94,402, le Stand de Sière 11e avec 94,006, Saint-Maurice 12e avec 93,897, la Frontière de Genève 15e avec 93,742, Monthey 18e avec 93,240.

Les sociétés romandes de tir au pistolet, pour la plupart, ne sont venues que relativement tard à ce concours de sections fédéral. Mais elles s'y inscrivent maintenant avec une belle régularité et l'on constate déjà une sensible amélioration de leurs résultats. Elles se retrouvent encore pour le moment en 3e catégorie dans une très large mesure ; néanmoins, pour autant qu'elles poursuivent leurs efforts, elles accéderont bientôt à la classe supérieure.

\* Les comités des skis-clubs de Montana-Vermala et Crans-sur-Sierre ont décidé de revendiquer l'organisation des championnats suisses de ski 1961 avec toutes les compétitions que ces championnats comportent. La date proposée irait du 1<sup>er</sup> au 5 février 1961.

## La Coupe des nations de Rink-Hockey à Montreux

Vendredi dernier, de nombreux journalistes et reporters radiophoniques accrédités au traditionnel tournoi de rink-hockey montreuisien furent l'objet d'une charmante réception par les organisateurs.

Après la visite des installations qui n'ont pas subi de modifications depuis la saison dernière, l'apéritif nous fut servi dans un des salons du Casino. Puis ce fut le banquet officiel qui nous fut servi au Café Central, local du Montreux Hockey-Club. Ce repas fut en tout point remarquable.

Au dessert, M. Geyer, chef de réception salua les nombreux participants et se fit un plaisir tout particulier de saluer la presse valaisanne, fort bien représentée cette année. M. Vico Rigassi, chef de presse, retraça assez brièvement l'organisation de cette manifestation sportive internationale. Il nous souligna également que les buts du Montreux HC seront défendus par Amandus Truffer, l'excellent gardien du HC Viège. Puis M. Kennel, président du Montreux HC, remit un souvenir à Vico Rigassi en lui annonçant sa nomination de membre d'honneur. M. Jaccoud, municipal et député, mit fin à cette joute oratoire en faisant un bref tour d'horizon.

Cette manifestation va au-devant d'un grand succès puisqu'au côté du Montreux HC, sept des meilleures équipes mondiales seront présentes. Ainsi nous aurons : Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal.

L'importance attachée par les fédérations nationales à la Coupe des Nations, compétition internationale la plus importante après le championnat annuel de la F.I.R.S. (alternativement championnat du monde et d'Europe) est illustrée par la présence dans les sélections des plus grands noms du hockey actuel comme les Portugais à nouveau représentés par une équipe d'outre-mer, du Mozambique, et l'Espagne, victorieuse en 1959 et donc détentrice de la Coupe Lusitania. On peut gager que cette année encore la lutte sera extrême-

mement serrée, car toutes les fédérations ont eu à cœur de préparer le mieux possible leur team représentatif pour le championnat du monde qui, rappelons-le, se déroulera trois semaines plus tard, à Madrid, et dont la Coupe des Nations sera le véritable banc d'essai. Le Montreux HC a également soigné tout particulièrement, depuis trois mois, la mise en condition de son équipe. Créé en 1958 le challenge Liechti se disputera en levé de rideau. Cette compétition opposera quatre équipes minimes soit Urania-Genève-Sports et trois formations du Montreux HC.

Le programme des vingt-huit rencontres qui seront réparties en trois manifestations se présente comme suit :

**Judi soir :** Belgique-Espagne, Suisse-Allemagne, Portugal-France, Angleterre-Italie.

**Vendredi après midi :** Belgique-Italie, Suisse-France, Angleterre-Portugal.

**Vendredi soir :** France-Italie, Suisse-Belgique, Angleterre-Espagne.

**Samedi après midi :** Espagne-Allemagne, Belgique-Portugal, Angleterre-France.

**Samedi soir :** Allemagne-Belgique, Suisse-Portugal, Italie-Espagne.

**Dimanche après midi :** France-Belgique, Italie-Allemagne, Suisse-Angleterre.

**Dimanche soir :** France-Allemagne, Suisse-Espagne, Portugal-Italie.

**Lundi après midi :** Allemagne-Portugal, Angleterre-Belgique, Espagne-France.

**Lundi soir :** Angleterre-Allemagne, Suisse-Italie, Espagne-Portugal. Dd.

**La Fine Goutte** APERITIFS LIQUEURS VINS  
VEFFRAY Av. de la Gare, Martigny - Tél 026 / 6 00 27

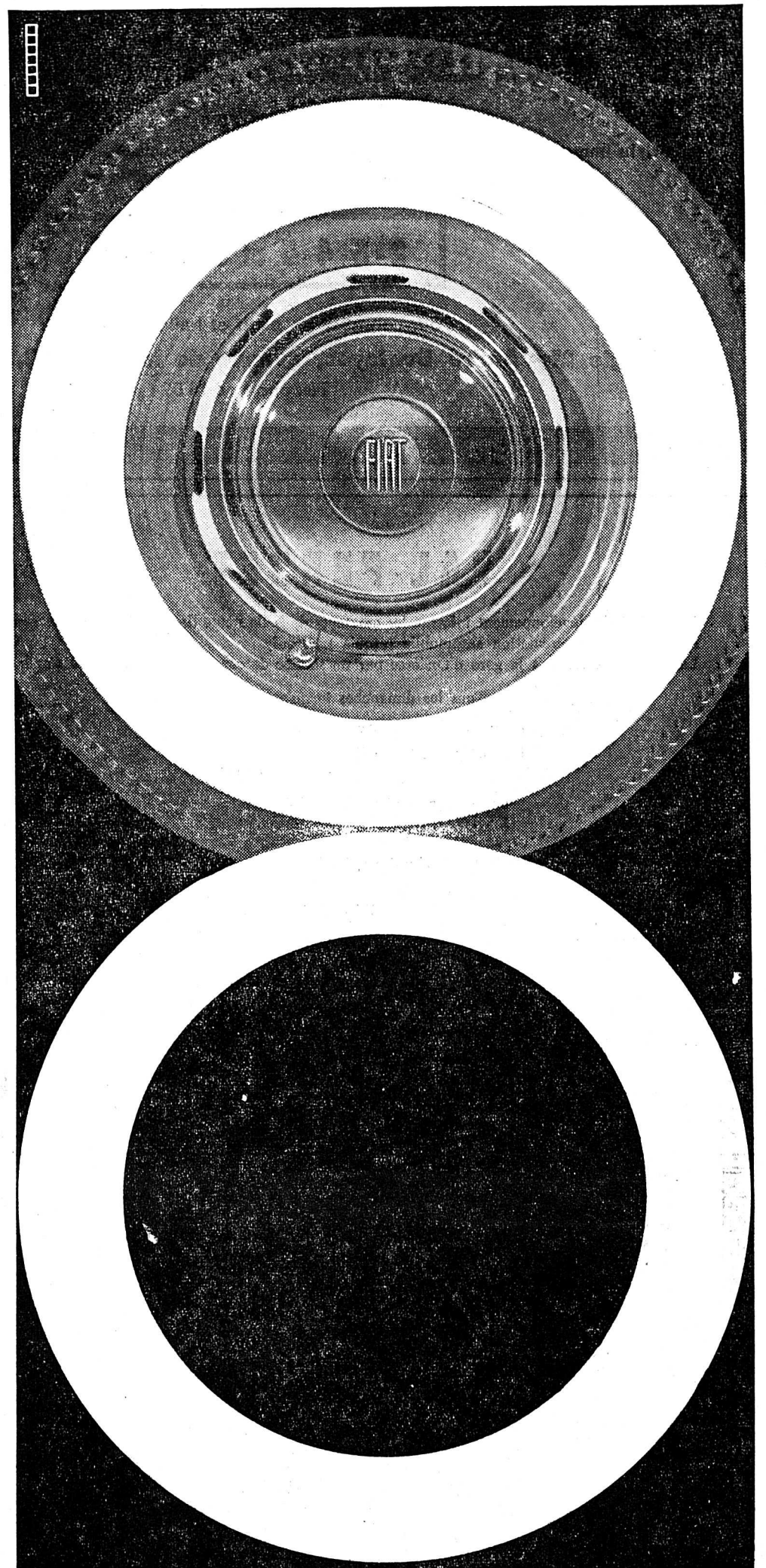
### Une recette de nougatine

C'est très simple : dans du sucre pur caramélisé, versez des noisettes décortiquées et grillées (environ 375 g. de sucre pour 200 noisettes). Mais il y a plus simple encore : cette nougatine, finement broyée, travaillée pendant des heures, vous aimerez la retrouver dans Résille d'Or, le délicat dessert au praliné de vraies noisettes. Résille d'Or est une spécialité de l'Alsacienne-Biscuits.

Messieurs...  
Blousons et vestons daim  
Vestons sport  
Pantalons Tergal

**RENKO SPORT**

CRETTON S.A. - ☎ 026 / 6 01 35  
Avenue du Grand-Saint-Bernard - MARTIGNY



# Fiat

La 1100 reste la 1100 .....

..... c'est-à-dire: aujourd'hui encore quelle voiture 6 chevaux-impôts vous offre autant de qualités de base éprouvées que cette voiture moderne et parfaite de la classe moyenne ?

Il suffit d'y réfléchir: 6/48 et 6/55 CV, 4 vitesses, 4 portes, 4 à 5 places, un aménagement et des accessoires dignes de la grosse voiture.

Examiner, comparer, rouler: la 1100 reste la 1100.

Fiat (Suisse)  
250 agents



Dès octobre 1960

**S. I. LES EPINEYS S. A. - MARTIGNY**

offre

dans immeuble en construction, magnifiques appartements tout confort : prises TV et radio, dévaloir, frigo, garages. Situation tranquille et ensoleillée.

**2-3-4-5 et 5 1/2 pièces**

Pour consulter les plans et traiter, s'adresser :

**Régie M<sup>me</sup> André Desfayes, avenue de la Gare 46, Martigny-Ville**

Téléphone 6 14 09

**VAL FERRET**

La Société de développement informe les amateurs de belle neige de printemps que la route est ouverte à la circulation automobile jusqu'à La Fouly.

La station est reliée à la gare d'Orsières par un service de car circulant à l'horaire suivant :

Tous les dimanches jusqu'au 22 mai

Orsières	départ	9.05	-	14.20
La Fouly	départ	17.15		

**Fête de Pâques 1960**

Horaire spécial

	Dép. Orsières	Dép. La Fouly
Mercredi 13 avril	14.20	17.15
Jeudi 14 avril	12.00 - 16.30	13.00 - 17.15
Vendredi-Saint	10.15 - 12.00 - 16.30	13.00 - 17.15
Samedi-Saint	10.15 - 14.20	13.00 - 17.15
Pâques	9.05 - 14.20	13.00 - 17.15
Lundi 18 avril	14.20 - 16.30	15.45 - 17.15

Excellente neige — Etablissements accueillants

A vendre

**Caisse enregistreuse**

NATIONAL avec coupon, addition, parfait état, électrique, Fr. 850.— ; arrangement pour paiement accepté. Chiffre M 202 A à Publicitas, Sion.

**Pour Pâques  
Volailles  
fraîches**

du pays, de 1 kg. à 1 kg. 800. — Expéditions contre remboursement toutes localités.

S'adresser à Robert Galetto, Saxon, ☎ 026 / 6 21 48.

**Fumier - Tourbe**

Nous livrons par toutes quantités fumier et tourbe de bonne qualité aux meilleures conditions.

**FRUITA S. A.  
SAXON**Fruits en gros - Transports  
☎ 026 / 6 23 27LA BELLE  
JARDINIÈREChaussures  
**Modernes Bally**

Martigny - Place Centrale

BALLY «JEUNESSE»  
Soyez jeune...  
restez jeune!Un Loafer raçé  
en Nebraskabox brun,  
à piqûres accentuées  
et semelle de  
caoutchouc BALLY Softair.  
39.80

A vendre 1000 à 1500 kg.

de

**FOIN**

☎ 026 / 6 57 91

A vendre

**tables et chaises**

de café, pour cause cessation de commerce.

S'adresser à Robert Brouchoud, Villette / Bagnes.

**Fumier**bovin, bien conditionné, rendu sur place à 25 fr. le m<sup>3</sup>.

Oscar Resin, Tour-Crise 7, Lausanne, ☎ 021/26 27 09

**Gérante**

pour kiosque de gare

**Le Châble**

est demandée

Faire offres manuscrites avec curriculum vitæ et photo récente à : NAVILLE & C<sup>ie</sup> S. A., Genève.

Importante maison de Sion engagerait de façon permanente

**jeune maçon qualifié**

Possibilité de traitement fixe et caisse de retraite. Conditions à discuter.

Faire offres par écrit sous chiffre P 5311 S avec références et copies de certificats à Publicitas, Sion.

Confections  
**P.-M. Giroud**  
Martigny  
Bagutti Chaussures**MIGROS****Filets de Dorsch**

1/2 kg.

**1.32**

(paquet 453 g. 1.20)

**Filets de Plies**

1/2 kg.

**1.98**

(paquet 453 g. 1.80)

**Poulets U.S.A.**

prêts à rôtir

1/2 kg.

**2.30****MIGROS**

VISITEZ SANS ENGAGEMENT LES GRANDS MAGASINS

**TINGUELY AMEUBLEMENTS BULLE**

Route de Riaz

Sortie Bulle, direction Fribourg

Tél. 029 / 2 75 18 - 2 81 29

**OUVERT** sans interruption dès  
8 heures du matinle : **VENDREDI - SAINT**  
**SAMEDI** et  
**LUNDI DE PAQUES**

Grâce à notre service de crédit spécialisé :

**ACHETEZ AUJOURD'HUI****VOUS PAIEREZ DEMAIN**



## Le général Guisan fut plus qu'un chef: un symbole

La mort du général Guisan a causé une profonde émotion dans tout le pays, et d'innombrables messages de sympathie ont afflué aussitôt dans cette demeure de Pully, sise à l'avenue qui porte son nom, et à laquelle la personnalité du général avait donné un pouvoir de rayonnement qui dépassa de loin nos frontières.

Rentré dans le rang en 1945, après avoir déposé son commandement, le général a conservé jusqu'à sa mort une popularité qui n'a sans doute pas sa pareille dans notre histoire. Le peuple suisse tout entier le pleure aujourd'hui, s'associant respectueusement aux témoignages officiels.

Commandant de notre armée durant les heures difficiles de la dernière guerre, le général Guisan a été plus qu'un chef militaire: un guide, un exemple, un appui. Son intelligence, sa droiture, sa bonté, l'étendue des

La dépouille mortelle sera déposée dans le caveau de la famille Guisan au cimetière de Pully.

Le Conseil fédéral assistera in corpore aux funérailles en compagnie des anciens membres du gouvernement fédéral, des délégations des Chambres fédérales, des tribunaux fédéraux et autres corporations publiques. Le corps diplomatique, plus précisément les attachés militaires accrédités à Berne, ont été invités à assister à la cérémonie funèbre.

L'organisation des obsèques du général Guisan a été confiée au col. cdt. de corps Gonard, aidé de vingt officiers et des autorités civiles lausannoises et vaudoises.

Le cortège funèbre s'ébranlera demain mardi à 13 h. 30 devant la villa du général à Pully. Le corps sera



A gauche: le général en conversation avec le conseiller fédéral Rudolf Minger, chef du Département militaire fédéral, lors d'un défilé de troupes à Mariahilf (Fribourg). Ces deux hommes étaient liés d'une solide amitié qui fut la base d'une collaboration fructueuse pour le bien du pays. A droite: le général salué, devant le Palais fédéral, les emblèmes des unités d'armée lors de la remise des drapeaux à la fin du service actif en 1945.

responsabilités qu'il assumait ont donné à ce Vaudois une grandeur qui laisse loin derrière elle d'éphémères gloires guerrières.

Soldat, le général Guisan le fut au sens le plus noble et le plus grand du terme. Il mit ses qualités au service d'une armée, d'un peuple, d'un pays, animé par une foi profonde dans la victoire d'une cause que d'aucuns, cédant à une passagère faiblesse, ont pu croire perdue.

Ce n'est qu'une fois la guerre terminée que l'on mesura pleinement le poids de la force morale que le général mit à plusieurs reprises dans la balance de nos convulsions. Le fameux rapport du Grütli, du 25 juillet 1940, fut un véritable acte d'engagement envers la patrie. Conscient des menaces que faisaient alors courir à notre pays le découragement et le défaitisme, le général réunit les officiers de notre armée sur la prairie historique afin de leur parler le langage de la foi.

Le retentissement de cette rencontre au berceau même de notre Etat fut immense. Isolée au centre de l'Europe par l'impérialisme nazi, la Suisse prit conscience de la gravité de son destin. Il fallait tenir ou périr, sans autre alternative. Cette volonté de résistance qui nous permit de traverser les sombres années de la période de guerre, elle eut désormais son symbole: le général Guisan.

Mort, celui-ci demeure pour notre peuple un exemple intact de courage et de civisme. Puisse-t-on continuer à le suivre.

### Funérailles nationales à Lausanne et à Pully

Vendredi matin, le Conseil fédéral a exclusivement consacré sa séance habituelle à la mort du général Guisan et aux préparatifs des funérailles. En ouvrant la séance, M. Max Petitpierre, conseiller fédéral, a fait l'éloge funèbre du défunt et le Conseil fédéral de même que le chancelier et le vice-chancelier qui assistaient à la séance, se sont levés pour honorer la mémoire du grand soldat de la dernière mobilisation.

Les funérailles seront nationales, autrement dit, elles se feront aux frais de la Confédération. Elles se dérouleront demain mardi à Lausanne et à Pully. Le culte mortuaire officiel aura lieu à la cathédrale de Lausanne.

A «Verte-Rive», résidence privée du général, le drapeau suisse a été hissé à mi-mât. A l'arrière-plan, la villa où le général est mort. A droite, la dépouille mortelle du général dans le salon.



## REVUE SUISSE

### Des cambrioleurs s'emparent de 500 000 fr.

La nuit de jeudi, des inconnus ont pénétré par une imposte dans les bureaux de la fabrique de produits chimiques Durand & Huguenin S. A. A l'aide d'un chalumeau oxyhydrique ils découpèrent la porte du coffre-fort et s'emparèrent de 500.000 francs, qui devaient servir à payer les salaires.

### La distribution des journaux du samedi

Le Conseil fédéral, sur proposition du Département des postes et chemins de fer, a décidé que les quotidiens qui arrivent jusqu'à 14 heures à leur lieu de destination seront encore distribués, à l'exception des villes de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich où ne seront distribués que les journaux arrivant avec les trains de 13 heures.

### Contre la candidature Tschumi

Après avoir examiné la situation créée par la candidature de M. Hans Tschumi, conseiller national, vétérinaire à Interlaken, présentée par le parti des paysans, artisans et bourgeois du canton de Berne, pour l'élection complémentaire au gouvernement bernois, le comité central du Rassemblement jurassien a décidé à l'unanimité d'opposer à cette candidature celle de M. André Francillon, président du Rassemblement, licencié en sciences économiques et commerciales, directeur à Moutier. Le scrutin aura lieu, on le sait, les 23 et 24 avril.

### Prague abolit des réductions tarifaires accordées à la Suisse

L'agence Ceteka annonce, vendredi, que la Tchécoslovaquie a aboli certaines réductions tarifaires accordées jusqu'à présent à la Suisse. Il s'agit de droits de douane appliqués au fromage, au bétail et aux montres. Ces mesures ont pour origine les nouveaux tarifs introduits par la Suisse et son entrée dans la Petite zone de l'échange, ce qui l'a amenée à supprimer certaines réductions tarifaires qu'elle accordait à différents pays, parmi lesquels la Tchécoslovaquie.

### Une moto contre un arbre: deux morts

Dans la nuit de samedi à dimanche, une motocyclette a quitté la route entre Merligen et Gunten (Berne) et s'est jetée contre un arbre. Le conducteur, M. Franz Fritz, mécanicien à Thoun, a été tué sur le coup. Sa passagère, Mlle Ida Sigert, 22 ans, domiciliée à Steffisburg, est décédée pendant qu'on la transportait à l'hôpital.

### Un drame atroce à Bâle

#### Deux personnes meurent empoisonnées

A Bâle, s'est déroulé un drame particulièrement pénible qui a fait deux victimes. Une couturière, âgée de 43 ans, dont la situation financière était insoluble, décida de se donner la mort en même temps qu'à sa mère, âgée de 85 ans.

Vendredi soir, elle fit boire à cette dernière une boisson empoisonnée. Puis elle écrivit plusieurs lettres à des connaissances, où elle exposait les raisons de sa détermination. Elle avait également l'Office des poursuites qui avait décidé de faire une saisie. Samedi matin, elle posta elle-même ces missives, puis, s'assurant de la mort de sa mère, elle s'empoisonna à son tour. L'Office des poursuites, recevant la lettre au courrier de 11 heures, avisa immédiatement la police. Malgré la rapidité de l'intervention, la malheureuse était à l'agonie au moment où elle put être transportée à l'hôpital. Elle devait y décéder peu après.

### En style télégraphique...

\* Près d'Engelberg, trois skieurs ont été emportés par une avalanche. L'un d'eux, Hans Gysi, 20 ans, de Winterthur, a péri sous la masse de neige.

\* Un incendie a détruit la menuiserie Petermann S. A. à Moutier, causant pour 800.000 fr. de dégâts.

\* Le dernier des 100 avions «Hunter» commandés en Angleterre par le Département militaire fédéral est arrivé en Suisse.

\* Le congrès annuel du parti radical suisse se tiendra le samedi 7 mai, à Bienne.

\* Un accident s'est produit samedi sur les chantiers de l'usine électrique Linth-Limmern (Glaris). Un ouvrier autrichien de 21 ans a été écrasé contre un mur par un véhicule et a été tué sur le coup.

\* Le comité du parti libéral-socialiste suisse a tenu séance le 9 avril; au début de la séance, il rendit un hommage au défunt général. Le comité du parti a arrêté son attitude à l'égard de la votation fédérale du 29 mai sur la prolongation du contrôle des prix. Il recommande aux citoyens de rejeter ce projet de loi.

\* Au Musée des beaux-arts de Bâle est ouverte, jusqu'au 29 mai, une exposition complète des œuvres de Georges Braque.

\* Pour la sixième fois depuis 1946 se dérouleront à Schaffhouse les fêtes Bach internationales. Le concert d'ouverture sera donné le 22 mai.

\* Hier matin, Mgr Louis Waeber, vicaire général de l'évêché, a procédé à la consécration de l'église rénovée de Bonnefontaine, dans le district de la Sarine.

\* Le groupe de Montreux des cafetiers et restaurateurs a décidé d'appuyer tous les efforts du comité d'action et des associations intéressées pour que soit mise en chantier, dans le plus bref délai, l'autoroute Lausanne-Villeneuve-Simplon.

\* Alors que le budget de la commune de Villeneuve prévoyait un déficit de 13 880 francs, les comptes bouclent par un bénéfice de 136 021 fr. L'impôt sur le revenu assure à lui seul un dépassement de plus de 80 000 francs.

## BIBLIOGRAPHIE

### Par l'image: la carrière du général Guisan

Le peuple suisse est en deuil. La vie du général Guisan a été trop utile à la Suisse pour qu'il soit nécessaire d'employer des superlatifs qu'il n'appréciait d'ailleurs pas. Dans l'émotion qui nous étreint tous, nous pensons que les images retraceront mieux que le texte la carrière du grand défunt.

Dans un supplément illustré de 4 pages. «Pour Tous» de cette semaine rend un hommage respectueux au général Guisan.

## MARTIGNY

### Décès

Nous apprenons ce matin lundi, les décès de Mme Mathilde Saudan, tenancière du tea-room «La Potinière», sur la place Centrale, et de M. Charles Closuit, ancien patron peintre et ancien tenancier du Café du Progrès, à Martigny-Bourg.

Aux deux familles en deuil, notre journal exprime sa sympathie émue.

### Diplômé EPF

L'Ecole polytechnique fédérale vient de remettre le diplôme de docteur ingénieur-chimiste à M. Claude Morand, de Martigny mais domicilié à Lausanne. Le lauréat, à qui nous adressons toutes nos félicitations, est le frère de notre estimé collaborateur M. Edouard Morand.

### Recrutement

Les opérations de recrutement pour Martigny et la région ont débuté ce matin à Martigny-Ville. Quelque 400 jeunes gens de la classe 1941 subiront les examens médicaux et d'aptitudes physiques au cours des sept journées de recrutement (les 18, 19, 20, 21, 26, 27 et 28 avril) réservées à cet effet.

M. le lieutenant-colonel Fankhauser, secondé par le pl. Luy, chef de section, dirige les opérations.

### Assemblées primaire et bourgeoise

Nous rappelons aux lecteurs de Martigny-Ville que l'assemblée primaire et bourgeoise aura lieu demain soir mardi, à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Banyl

Bas de qualité

### Cervelas

100 g., la pièce

0.30

### Saucisses de veau

90 g., la pièce

0.55

### Boucheries MUDRY - Ville et Gare

☎ 026 / 6 10 73

Expéditions postales



Madame Louisa Braghini-Guex, à Martigny-Ville;

Monsieur Léon Guex, à Monthey;

Monsieur et Madame Maurice Guex et leurs enfants Jean-Marie, Albert et Michel, à Martigny-Ville;

Monsieur Georges Guex, à Martigny-Ville;

Madame Georgette Badan et son fils Danny, à Gland;

Madame Lydia Guex, à Martigny-Ville;

La famille de feu Pierre Saudan;

Monsieur Auguste Damay et famille;

Les enfants et petits-enfants de feu Maurice Guex, à Martigny-Croix;

Madame Valentin Saudan et ses enfants, à Martigny-Combe;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

### Madame veuve Mathilde Saudan-Guex

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, survenu à Martigny-Ville le 10 avril 1960, à l'âge de 59 ans, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville le mercredi 13 avril à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire: place Centrale.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Charles Closuit-Tornay, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Jean Closuit et leurs enfants Jean-Charles et Michel, à Martigny-Bourg;

Mademoiselle Monique Closuit, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Henri Closuit et leurs enfants et petits-enfants, à Londres;

Mademoiselle Berthe Closuit, à La Bâtière;

Monsieur Edouard Tornay, à Martigny-Bourg;

Monsieur et Madame Henri Tornay et leurs enfants, à Martigny-Bourg;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Charles Closuit

maître plâtrier-peintre

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, survenu le lundi 11 avril 1960, après une longue et cruelle maladie courageusement supportée, à l'âge de 59 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 13 avril à 10 h. 15.

Départ du domicile mortuaire, avenue du Grand-Saint-Bernard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



A vendre quelques centaines de

**PLANTS FRUITIERS**

**DOUCINS**

Type E. M. I, II et VII  
très bon enracinement

**PÊCHERS FRANCS**

**GRIFFES D'ASPERGES**

fortes, Hâtives d'Argenteuil

**ROSIERS**

Grand choix  
Colis-réclame : 10 pour 2 fr. pièce

**CHOUX-FLEURS**

Très beaux plantons



026 / 6 23 63 magasin  
026 / 6 21 83 établissement

LE RHONE, le journal sportif par excellence

Assurez-vous des revenus supplémentaires en tissant et tricotant pour nous sur l'appareil mondial connu « Trico-Fix ».

Une formation gratuite dans une de nos écoles ou chez vous, vous permettra d'exécuter notre

**TRAVAIL A DOMICILE**

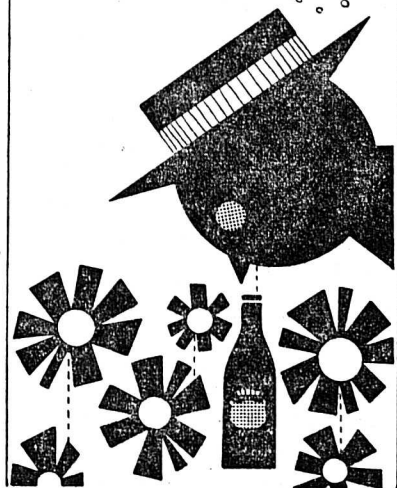
assuré par contrat au salaire de Fr. 1.30 à 1.90 de l'heure.

Sans engagement, demandez une documentation détaillée à Trico-Fix, école de tricotage, route de Villars 42, Fribourg. ☎ 037 / 2 50 14. (Ecoles de tricotage en Valais.)

Facilités de paiement

**CANADA DRY**

la boisson qui a du pep !



**Agria - Universal**

Synonyme de qualité et de progrès

➔ **Type 1600 RL** 5 CV, avec marche arrière, roues à crampons métalliques et une fraise complète de 38 cm. . . **Fr. 1818.-**

➔ **Type 2600 RL** 6 CV, avec marche arrière, roues à crampons métalliques et une fraise complète de 50 cm. . . **Fr. 1914.-**

➔ **Type 1700** 7 CV, avec boîte à 6 vitesses, marche arrière, roues à pneus 4,00 X 12 et une fraise complète de 52 cm. **Fr. 2980.-**

➔ Remorque à prise de force sans pont, charge utile 1000 kg., largeur 135 cm. **Fr. 1550.-**

Demandez les prix de notre gamme complète d'outils  
**AGRIA - Agence pour la vallée du Rhône**

**G. FLEISCH, Saxon - Tél. 026 / 6 24 70**



La belle confection  
avenue de la Gare

A vendre

**scooter**

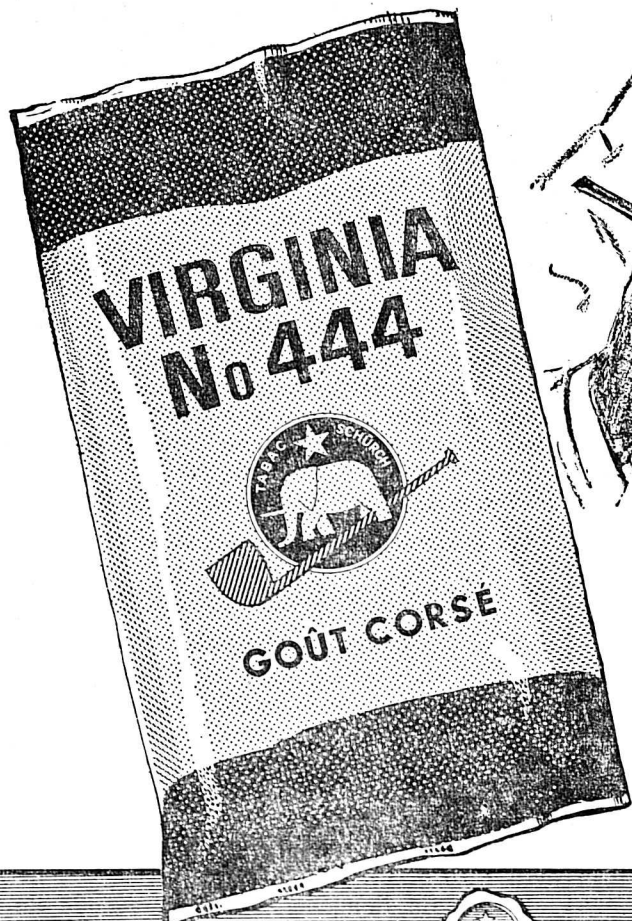
«Zundap», état de neuf, prix intéressant.  
S'adresser au journal sous R. 1514.

**Saindoux**

pur porc, 1<sup>re</sup> qualité, le bidon de 5 kg. à Fr. 9.50 franco de port.

Charcuterie E. Baechler-Comte, Payerne / VD.

Le tabac pour la pipe  
racé au typique  
goût corsé



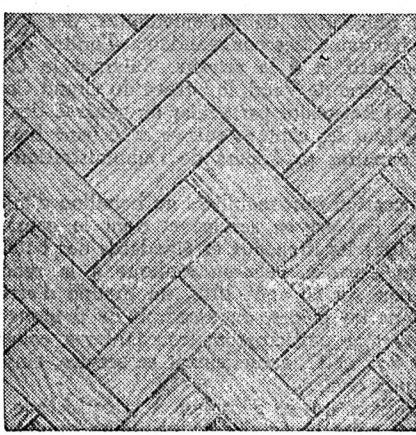
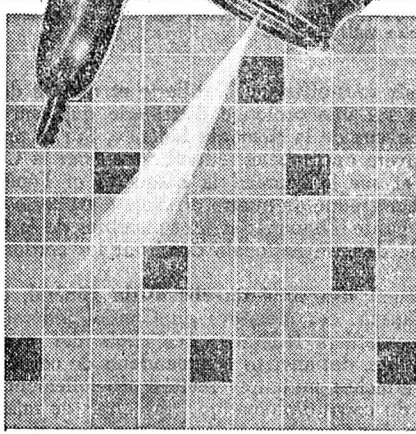
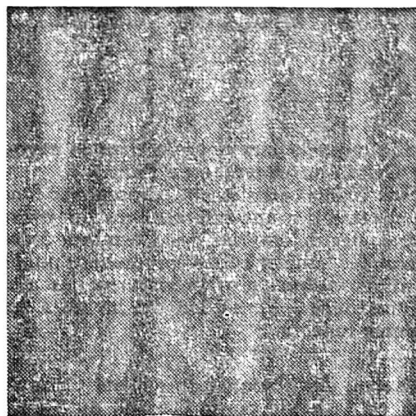
Pochette EverFresh  
80 gr. net 90 cts

se vend aussi en:  
Paquet: 80 gr. net 85 cts  
Plaque: 140 gr. net Fr. 1.50  
Souvenir: 140 gr. net Fr. 1.50



Ce signe est une garantie d'authenticité

Nouveau!  
Progrès!



Le produit d'entretien moderne pour sols en caoutchouc, en plâtre, linoléum, intaid, balatum, pierres naturelles et artificielles, plâtres AT, asphaltés, etc., parquets exotiques. Exempt de dissolvant.

Il prodotto moderno per la cura dei pavimenti in gomma, plastica, linoleum, intaid, balatum, Holzwerkstoff, Klinker, piastre naturali e artificiali, piastrelle AT, asphaltate ecc. e pavimenti gettati in superbetoncine. Priva di solvente.

**Selbstglanz  
Reluseul  
Autobrillante**

**Pia**

**Pia-  
Reluseul**  
le produit moderne pour l'entretien des planchers

(exempt de dissolvant)

pour les planchers modernes en matières synthétiques, caoutchouc, linoléum, pierre naturelle ou artificielle, les carrelages, les parquets imprégnés, etc.

Préserve les sols en formant un film durable et brillant, empêchant la saleté de s'incruster.  
Emploi très simple!

Flacon vaporisateur si pratique

Contenu 390 g. **1.75**  
(par 500 g 2.24,4)



Muni du plus haut signe de qualité de l'Institut suisse de recherches ménagères, le laurier à 3 barres

**MIGROS**

**QUALITÉ!**

Produits de lessive et de nettoyage de MIGROS

**Les avantages d'un scooter pour le prix d'un moped**

Protection efficace par large tablier et plancher  
Moteur puissant refroidi par turbo-ventilateur  
Fourche avant et arrière à balancier  
Phare et guidon carénés  
Klaxon électrique

ainsi que tous les avantages réunis qui ont fait le succès du cyclomoteur CONDOR-PUCH  
Modèle CS 50 **Fr. 1090.-**

également livrables:  
Modèle Touriste 2 vitesses Fr. 770.-  
Modèle Luxe 3 vitesses Fr. 950.-  
supplément pour klaxon Fr. 15.-

**CONDOR S. A. Courfaivre - tél. 066 / 37171**

Veillez m'envoyer gratuitement votre prospectus moped CONDOR-PUCH

Nom .....  
Adresse .....

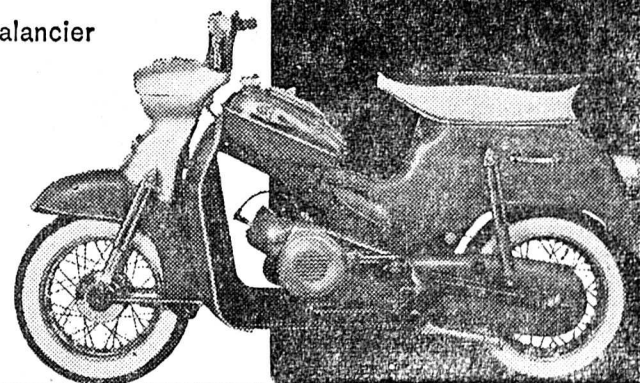
**COUPON**

Représentant:

Monthey: A. Meynet; Aigle: Ziegler & Dutoit; Chippis: C. Rossier; Bramois: E. Obrist; Sierre: A. Brunetti; Saxon: W. Eggenschwiler; Brigue: P. Holzer; Ardon: R. Lugon; Vernayaz: R. Coucet; Fiesch: H. Imwinkelried; Fully: R. Mailler; Martigny: Tissières Frères.

**Condor-Puch**

répondant aux prescriptions fédérales concernant la circulation





# VALAIS

## Les salaires du vignoble valaisan pour 1960

D'entente entre le comité du groupement des organisations viticoles du Valais et la Fédération des syndicats chrétiens, section des salariés du vignoble, à la suite de plusieurs rencontres, il a été convenu ce qui suit : les salaires en vigueur en 1959 dans les différentes régions du canton pour les métraux, ouvriers et ouvrières doivent être augmentés de 10 ct. à l'heure à partir du 1<sup>er</sup> avril 1960.

Cette augmentation tient compte de l'évolution générale de l'économie valaisanne et des besoins du vignoble en main-d'œuvre qualifiée.

La commission paritaire.

## Aux examens d'admission des instituteurs et institutrices

Durant le mois de mars ont eu lieu, en Valais, les examens des futurs instituteurs et institutrices soit le 3 mars, les examens écrits, et le 17 et 18 mars, les examens oraux. On notait avec plaisir la participation de 111 candidats à ces diverses épreuves qui se sont déroulées à Martigny, pour les garçons, et à Sion, pour les filles. Les résultats viennent d'être connus. Sur les 52 jeunes gens qui se sont présentés, 19 seulement ont réussi. Quant aux jeunes filles, sur les 59 candidates ont réussi : 23 pour l'enseignement primaire et 12 pour l'enseignement ménager.

Notons que les cours de l'école normale des filles commenceront le 25 avril.

## Avec les anciennes élèves de Châteauneuf

Belle journée que celle qui réunissait hier, à Châteauneuf, les anciennes élèves de l'Ecole ménagère. Le soleil et le décor printanier devaient, il est vrai, donner un cachet spécial à cette manifestation. Quelque septante anciennes avaient répondu à l'appel.

L'assemblée a été marquée par une intéressante conférence de M. l'abbé Crettol sur le Marché commun et la Zone de libre échange, ainsi que par la projection d'un film sur la vie des abeilles.

La partie administrative a été suivie d'une promenade en commun dans les vergers en pleine floraison où les conversations allèrent bon train. C'est avec regret que l'on vit venir le moment du départ tant on avait plaisir à échanger souvenirs et projets.

Voilà une journée que nos anciennes ne sont pas près d'oublier.

## Viticulture

Des attaques localisées de charançons coupe-bourgeons et de noctuelles de la vigne sont déjà signalées. Ces ravageurs détruisent les bourgeons en voie de débourement.

Nous recommandons aux viticulteurs de contrôler leurs cultures et en cas d'attaque de traiter leur vigne avec un produit à base de DDT. S'il s'agit uniquement d'une attaque de noctuelles, on peut alors utiliser aussi un oleparathion d'été.

Châteauneuf, le 7 avril 1960.

Station cantonale de la protection des plantes.

## Arboriculture

### POMMIER : TRAITEMENT PRÉFLORAL

Cette importante application sera effectuée juste avant l'ouverture des bourgeons floraux.

Les arboriculteurs ayant déjà appliqué un traitement d'hiver ou de prédebourement utiliseront simplement :

un soufre mouillable  
+ un produit cuprique

0,100 à 0,200 kg. %  
0,500 kg. %

Les arboriculteur n'ayant entrepris aucun traitement insecticide jusqu'à ce jour ajouteront au soufre et au cuivre un ester phosphorique, aux doses prescrites par les fabricants.

Si l'on constate la présence d'orgyies, chenilles velues, vivement colorées et mesurant environ 1,5 cm. de long, on ajoutera à la bouillie de l'arséniate de plomb ou du Diptérex.

Protégeons les abeilles qui sont des auxiliaires précieux de l'arboriculteur, en évitant de traiter avec un insecticide les arbres en fleurs.

## Le parti radical et la loi des finances

On sait que les 23 et 24 avril prochain, la nouvelle loi cantonale des finances sera soumise au verdict populaire.

Samedi s'est réuni à Martigny le Comité central du Parti radical valaisan. En l'absence de M. Crittin, mobilisé, la présidence de l'assemblée fut assurée par M. Edouard Morand, vice-président.

Un rapport sur la nouvelle loi fut présenté par Me Aloys Copt tandis que divers membres du parlement devaient donner à ce sujet d'amples explications. On notait la présence à cette importante assemblée, de MM. Marcel Gard, conseiller d'Etat, Robert Carrupt, président du Grand Conseil, René Spahr, président du tribunal cantonal, Francis Germanier, conseiller national, et Octave Giroud, ancien président du parti.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de recommander l'acceptation de la nouvelle loi.

## HAUT-VALAIS

### Fauché par une auto

Hier, dans la soirée, une voiture genevoise a accroché et renversé au passage M. Siegfried Schnyder, âgé de 26 ans, boulanger, qui a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Viège. M. Schnyder, qui habite Eyholz, a perdu connaissance et les médecins craignent des complications internes. La police s'efforce d'établir les responsabilités dans ce grave accident.

### Eboulement à l'Iligraben

Un éboulement dont il est pour l'instant difficile d'évaluer l'ampleur s'est produit hier après midi à l'Iligraben, près de La Souste. Un grand nuage de poussière visible loin dans la vallée a suivi cette chute de rocher.

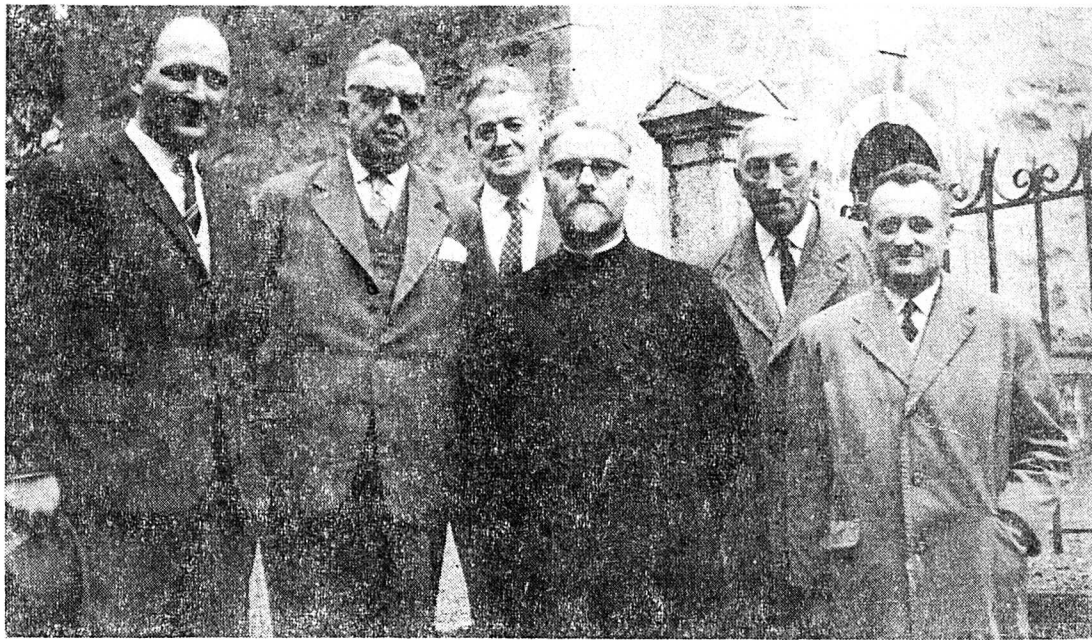
## Avec la Société valaisanne de prophylaxie criminelle et de patronage

Cette société a tenu son assemblée générale annuelle samedi après midi, à l'Hôtel de Ville de Martigny, sous la présidence de M. Pierre Delaloye, juge instructeur du district de Monthey, et en présence de nombreuses personnalités, notamment Mgr Lovy, prévôt du Grand-Saint-Bernard, MM. Roger Bonvin et Paul de Courten, conseillers nationaux, Victor de Werra, juge cantonal, Jean-Maurice Gross, juge instructeur des districts de Martigny et Saint-Maurice, M. Denis Puipe, conseiller municipal, ainsi que les représentants de la police cantonale, la presse, etc. Le conférencier du jour était M. R. Widler, chef du

M. Pierre Delaloye, après avoir remercié ses collaborateurs pour le travail accompli, reconnu bien volontiers que de gros problèmes restaient à résoudre, mais qu'on se trouvait tout de même sur la bonne voie. Il conviendra naturellement de rattraper un certain retard, grâce à des réformes indispensables et qui ne manqueront pas d'être efficaces.

La Société valaisanne de prophylaxie et de patronage œuvre précisément dans ce sens. Il suffirait d'être plus nombreux pour tirer à la même corde!

Après ces captivants rapports, l'assemblée procéda au renouvellement du comité. A la suite de quelques



Les responsables de la Société valaisanne de prophylaxie et de patronage. De gauche à droite, entourant Mgr Lovy, MM. Evéquoz, Widler, Delaloye, de Roten et Perraudin. (Photo « Le Rhône »)

Service du patronage genevois, Département de justice et police.

On sait quels sont les buts de notre Société valaisanne de prophylaxie et patronage : prévenir la délinquance juvénile, suivre autant que possible les enfants difficiles et aider les détenus libérés à réintégrer la vie normale.

Ce sont ces postulats éminemment charitables qu'elle s'est fixés comme ligne de conduite, comme action de solidarité admirable à l'égard de nos frères malheureux. Cette belle tâche, la société valaisanne l'accomplit, malgré ses moyens encore limités, avec une volonté et une foi inébranlables. Son entreprise se couronne de magnifiques succès. Des exemples et des chiffres ont été cités et nous ont pleinement convaincu quant à l'utilité de son mouvement en faveur des délinquants et des internés libérés. Le service de psychiatrie médico-légale s'est occupé de nombreux prisonniers libérés et patronnés, en tout près de 400 cas. Les consultations sociales se sont élevées à 935. Mlle Roux devait citer des exemples frappants quant aux bons résultats obtenus par ce service.

Mlle Marie Carraux, toujours alerte malgré son grand âge et toujours aussi dévouée pour l'enfance malheureuse, devait présenter un rapport éloquent sur les conditions souvent désastreuses dans lesquelles se débattaient les enfants. Le cas de ce garçon, renvoyé d'une famille à l'autre, ayant changé douze fois de milieu et dix-sept fois de langues dans ses premières années, en est un parmi tant d'autres, affligeant au possible. Comme devait le déclarer ensuite M. de Courten, faisons-nous vraiment notre devoir à l'égard des enfants, les protégeons-nous contre les adultes? Et de citer, là encore, des cas lamentables, se passant sous l'œil indifférent de l'autorité.

démissions et du décès de M. Walter Perrig (auquel il fut rendu un juste hommage), on le constitua comme suit :

Président : M. Pierre Delaloye, Monthey ; vice-présidente : Mlle Marie Carraux, Monthey ; secrétaire : M. Michel Evéquoz, Sion ; caissier : M. H. de Roten, Sion ; membres : MM. l'aumônier des établissements pénitentiaires, René Perraudin, directeur du patronage, Dr Repond, abbé Schwick, René Spahr, Ferdinand Summermatter, Tabin, Bernard Schnyder, Albert Exquis, Bernard Couchepin, Bernard de Torrenté et S. Maquignaz.

Après quoi, l'assemblée entendit une intéressante conférence de M. R. Widler, chef du Service du patronage genevois, conférence intitulée « La préparation à la sortie de prison et l'utilité du prépatronage et du patronage ».

Inutile de dire que le sujet retint toute l'attention des auditeurs et que chacun put en tirer les conclusions qui s'imposaient. M. Widler parla en homme expérimenté, puisqu'il dirige précisément à Genève un très actif Service de patronage et de tutelle, lequel dispose de trois foyers d'accueil pour les mineurs, les jeunes gens de 17 à 20 ans et pour les détenus libérés. Ces foyers représentent une seconde famille pour les jeunes délinquants qui sont dirigés et conseillés, remis en quelque sorte dans le circuit de la vie. C'est une mission parmi tant d'autres à laquelle se voue le service genevois.

M. Widler fut félicité et remercié par M. Delaloye et M. Evéquoz. M. Denis Puipe apporta encore le salut de la municipalité de Martigny avant que ne se termine cette belle assemblée.

F. D.

## Places et chemins désherbés au Désherbant Geigy



Les commerces spécialisés vous conseilleront

Nous demandons pour tout de suite ou époque à convenir

## VENDEUSES

si possible connaissant les textiles,

## VENDEUR

pour articles de ménage,

## Apprenti(e) vendeur(se)

pour articles textiles et ménage, et

## Garçon de course

Place stable bien rétribuée avec caisse de retraite, maladie et vacances. Faire offres avec livret scolaire et certificats à la Direction.



## Migraines: Mélabon un calmant efficace et bien toléré

### Jeune fille

danoise, 21 ans, cherche place à Martigny, de préférence dans une famille avec des enfants.

Offres à Poul Eriksen, Martigny, ☎ 026 / 6 12 40.

### Sommelière cherche place

région Martigny. S'adresser sous R. 1581 au bureau du journal.

A vendre

### vache

portante pour le début juin, et

### veau

de 10 jours.

S'adresser à Edouard Giroud, à Charrat.

Dame, parlant français et allemand, cherche pour tout de suite place comme

### fillette de salle ou tournante

dans hôtel ou restaurant à Martigny ou environs. S'adresser au journal sous R. 1473.

A vendre

### VESPA

☎ 026 / 6 56 76, dès 19 h.

### à louer

### appartement

2 chambres, cuisine, bain, avec confort. S'adresser au journal sous R. 1583.

On cherche à placer un garçon de 15 ans comme

### Commissionnaire

Ecrire au journal sous R. 1585.

On demande pour entrée immédiate

### 1 domestique

même d'un certain âge, pour aider dans un train de campagne en Valais. Ecrire sous chiffre P 5229 S à Publicitas, Sion.

### Urgent!

Demande

### machiniste

S'adresser à René ITEN, Martigny. A la même adresse, on engage

### ménager-ébéniste

Famille de commerçants demande

### gentille jeune fille

débrouillarde pour le ménage et le magasin. Entrée et gages à convenir. S'adresser à Laiterie-Epicerie de Saxon.

### Nous offrons

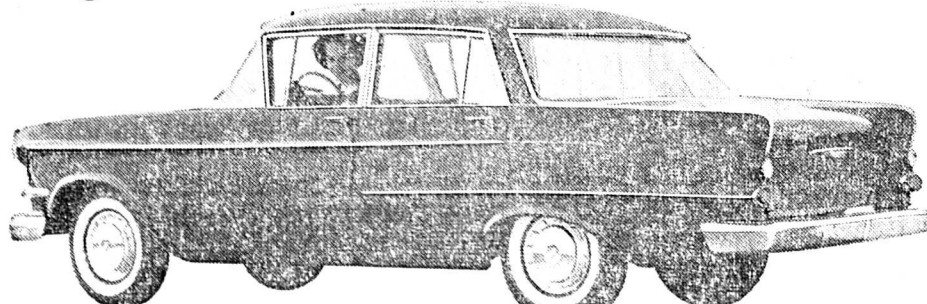
au meilleur prix POMMES DE TERRE (semenceaux de qualité) et de consommation ENGRAIS et ÉCHALAS

### MUGNIER

FRUITS EN GROS Martigny-Bourg

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats!

## Avec 6 cylindres et 100 chevaux



L'Opel Capitaune triomphe en se jouant des côtes les plus dures et des autoroutes sans fin. Essayez-la dans les conditions les plus rigoureuses. Vous apprécierez aussi son confort idéal, son équipement exemplaire.

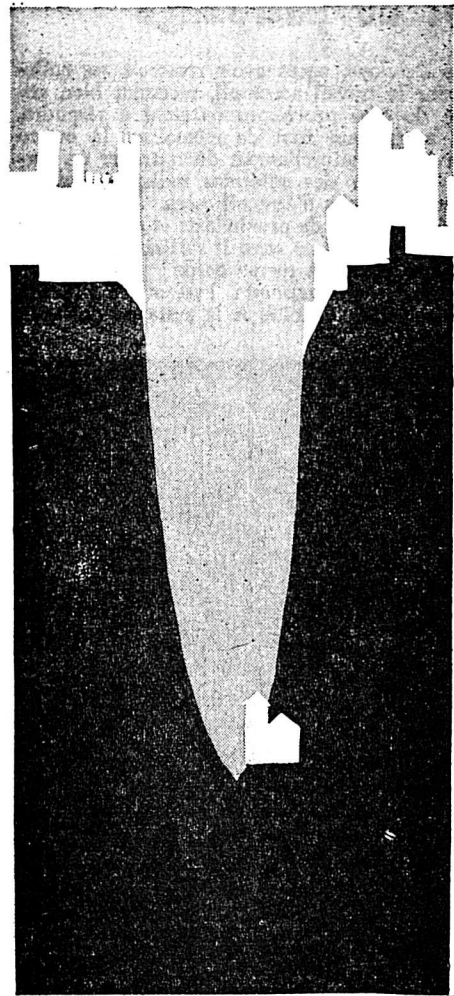
Opel Capitaune: 4 portes, 6 places, équipement standard, avec chauffage et dégivreur Fr.12850.-

Opel Capitaune «L»: 4 portes, 5 places, exécution de luxe, avec sièges couchettes, phares de recul, etc. Fr.13750.-

Opel - la voiture de confiance

Garage J.-J. Casanova, Saint-Maurice, tél. 025 / 3 63 90





**PREMIÈRE**  
de la  
**saison 1960**

**PAQUES** 17 avril à 21 h.

Dates des spectacles en 1960 : la semaine de Pâques, du 17 au 24 avril, tous les soirs à 21 heures.

Ensuite, du 24 avril au 1er juin, seulement les samedis et les dimanches, à 21 h. Du 1er juin au 30 septembre, tous les soirs. En juin et juillet, à 21 h. 30. En août et septembre, à 21 h.

**Billets :**  
Adultes Fr. 3.—, Enfants (de 6 à 16 ans) Fr. 2.—, Supplément pour places assises : Adultes Fr. 1.—, Enfants Fr. —.50 (location à l'entrée); Billets collectifs : à partir de 12 personnes.

**LE SEUL SPECTACLE**

**SON ET LUMIERE**

**PANORAMIQUE**

**Vente des billets :**

Kiosque de la Plante - Société de développement et à l'entrée du spectacle.

**Logement et réservation :**

Kiosque de la Plante, ☎ (027) 2 28 98.



**RICHARD WIDMARK, HENRY FONDA, ANTHONY QUINN**  
sont les sensationnels interprètes du nouveau western d'Edward Dmytryk



**Warlock, la cité sans loi**

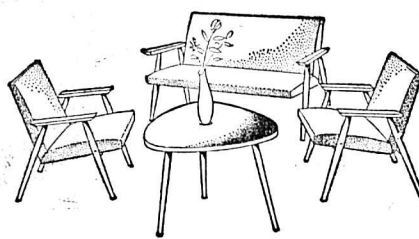
(L'homme aux colts d'or)

Dès demain au **CORSO**

Ce soir ciné-club

Pour votre intérieur !  
**Groupes de studio à des prix très avantageux**

Un magnifique choix de petits meubles modernes, ensembles de studios, vestibules ou par pièce



FABRIQUE DE MEUBLES  
**A. Gertschen Fils S. A.**

Succursale à  
**Martigny-Ville**  
Avenue de la Gare — ☎ 026 / 6 17 94

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

**ONDES ROMANDES**  
(Extrait de Radio-Télévision)

**MARDI :** 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Piano-Relax. 12.10 La discothèque du curieux. 12.25 Chante jeunesse. 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo... 13.00 Mardi les gars ! 13.10 Disques pour demain. 13.35 Vient de paraître. 16.00 Entre 4 et 6... : le thé en musique ; 16.40 Comment frappe-t-on la monnaie en Suisse ; 17.00 Artistes étrangers en Suisse ; 17.20 Conversation avec Daniel Mothe ; 17.30 Le clavier est à vous. 17.50 Les chroniques du mardi. 18.15 Le micro dans la vie. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Questions sans frontières. 20.15 Par monts et par champs. 20.30 Judas, suite tragique en trois actes, de Rabi. 22.05 Sixième concours international de piano Frédéric Chopin. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 La Grèce source de la culture occidentale.

**MERCREDI :** 7.00 Bonjour Monsieur Brel ! 7.15 Informations. 7.20 Musique récréative matinale. 8.00 L'université radiophonique internationale. 11.00 Emission d'ensemble. 11.20 Petit concert Fauré-Ravel. 11.30 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 Heinz Rehfuss, baryton. 16.00 Rendez-vous des isolés. 16.20 Le Quatuor Festival. 16.40 L'orchestre Cedric-Dumont. 17.00 L'heure des enfants. 18.00 Les poètes et leurs musiciens : Alfred de Musset. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Juke-box informations. 19.00 Micro-partout. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Plein accord. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30 Concert symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du monde. 23.00 Le jazz en Suisse.

**Télévision**

**MARDI :** Relâche.  
**MERCREDI :** Relâche (transfert des installations de la Dôle).

**Montreux Pâques 1960** Du jeudi 14 avril, 20 h., au Lundi de Pâques; à 15 h. et 20 h. 30

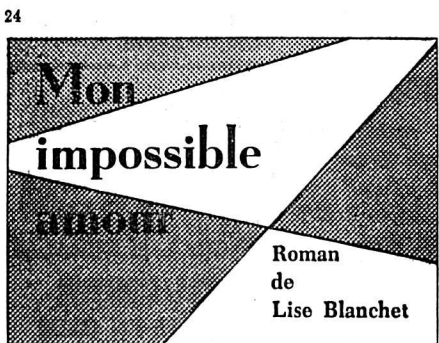
**ALLEMAGNE**  
**ANGLETERRE**  
**BELGIQUE**  
**ESPAGNE**

COUPE DES NATIONS  
**RINK-HOCKEY**  
CHALLENGE LUSITANIA

**FRANCE**  
**ITALIE**  
**PORTUGAL**  
**SUISSE**

Les 8 meilleures sélections 1960 d'Europe

Prix des places, taxe comm. compr. : après midi, debout 3.50 ; assis 6.— ; soirées, debout 4.50, assis 6.—, 9.— et 12.—. Cartes permanentes, debout 29.—, assis 43.— et 56.—. (Il sera perçu sur chaque billet une taxe fédérative de 20 ct.)  
Location dès le 13 avril à 17 heures, à l'entrée du Jardin du Palace, ☎ 021 / 6 54 16 — 8 pays, 28 matches, 9 manifestations.



Quelle platitude ! Je vois dans les yeux de Maud, une douce malice, pourtant elle ne dit rien. Son état de nouvelle amoureuse lui ôte un peu de son empire sur nous ; par instant, elle semble la plus jeune des trois, la plus vulnérable, et je me sens l'envie de la protéger.  
— Que diriez-vous d'un déjeuner à Santa Lucia ?  
— Oh ! Oui ! Oui ! dit Luce en battant des mains.  
Mais comme Maud répond que cela ne nous est pas possible sans donner de raison, Luce fait marche arrière et change de tactique.  
— Je ne me sens pas très bien, dit-elle, j'ai dû prendre froid dans ces maudites douches.  
Et la voilà qui narre son aventure en l'exagérant quelque peu pour la rendre intéressante.  
— Oui, ce gardien a une dent contre nous depuis le soir de notre arrivée... Ne prétendait-il pas que nous étions quatre ? Il nous avait vu bavarder avec cette vilaine

femme de la tente verte et marron... Avez-vous remarqué ses cheveux ?  
— Les cheveux de qui ? questionne Dick qui n'a pas du tout suivi ma sœur dans ses explications.  
— Ceux de la femme de...  
— Luce ! gronde Maud, tu te conduis comme une enfant mal élevée. Ah ! C'est bien la dernière fois que je me charge de toi.  
— Je l'espère ! Penses-tu que je vais te suivre pendant ma vie entière ? D'abord, je veux me marier jeune. Et vous ? Ces mots s'adressent à Dick qui ne se démonte pas pour si peu ; il opine dans le sens de sa sœur : il est aussi partisan des mariages précoces.  
Et Luce, la folle Luce prend ces paroles pour des aveux d'amour.  
Il nous gêne, Maud et moi, ce garçon. Maud voudrait secouer un peu son édreton rouge, pour en ôter le duvet dont elle garde presque toujours des échantillons sur la tête... Puis elle voudrait faire ses comptes : pouvons-nous, oui ou non, acheter un bocal énorme de carciofini ? Ils sont moins chers ici que dans l'Italie du Nord. Mais Dick Winter ne semble pas pressé de nous quitter. Il s'est installé par terre, comme hier soir Pierre Renty. Mais de Pierre cela nous paraissait naturel.  
Luce, prenant une pose alanguie, se laisse littéralement tomber sur le sol, à côté du jeune homme.  
— Je suis tellement lasse, gémit-elle.  
— Déjà ? Le jour commence à peine.  
Luceousse : je ne voudrais pas croire que cette toux est feinte : on ne pousse pas si loin la duplicité.

Maud, sans perdre un instant, ouvre la boîte à pharmacie, fait fondre deux comprimés dans un verre d'eau, qu'elle tend à ma sœur.  
— Bois cela, Lucette.  
Celle-ci, avec force grimaces, avale le breuvage.  
— Je te conseille maintenant d'aller t'étendre, dit encore Maud. Nous resterons près de toi aujourd'hui. Voilà tout trouvé notre emploi du temps.  
— Non... Non, je ne puis exiger un tel sacrifice : s'il est un être sur terre que l'on puisse oublier, ne fût-ce qu'un instant, c'est bien Luce.  
— Vous riez toujours lorsque j'émetts une proposition, pas plus bête qu'une autre après tout. Je prendrai du café au lait à midi et deux ou trois biscottes... Vous... Elle plisse son front pour nous chercher une occupation.  
— Nous resterons ici, dit Maud sans réplique.  
— Oh ! Toi ! dit Luce en se tordant les bras.  
« Toi, semble-t-elle dire, tu ne comprendras jamais rien à rien... Je voudrais tout simplement rester avec Dick. Je sens, je sais qu'il a tant de choses à me dire et que jamais il ne les dira devant vous. »  
Mais le garçon, voyant que les choses se gâtent, et certainement ennemi des complications, se décide à partir.  
— Reposez-vous, mademoiselle, dit-il à Luce. Un rhume, en cette saison, n'a rien de terrible.  
Nous le voyons discuter un moment avec le couple d'Allemands, puis il s'éloigne. Luce, étendue sous la tente, se force à tousser.

— Ce ne sera rien, dit Maud pour me rassurer.  
Et je précise :  
— Ce n'est rien.  
A midi, Luce boude et refuse de manger : nous avons pourtant au menu une « ratatouille niçoise » des plus engageantes : aubergines, piments doux, tomates la composent.  
— Mange, voyons, dit Maud. Tu n'as pas mauvaise mine.  
— Pas mauvaise mine ! Tu voudrais donc me voir morte ?  
— Mange. Ne soit pas si sotté.  
— Qu'as-tu à me reprocher ? dit Luce qui cherchait à éterniser la discussion... De goûter la compagnie de Dick Winter ? Mais si, ose avoir le courage de tes opinions.  
Maud, sans paraître l'entendre, dévore à belles dents sa ration.  
— Mais si, va, je sais à quoi tu penses... Est-ce que je te reproche, moi, de courir après ce Pierre Renty qui est toujours mal peigné ? Oui, mal peigné ; le moindre coup de vent soulève ses cheveux, tandis que ceux de Dick, disciplinés par...  
— Par la pommade, dit Maud voyant que ma sœur ne trouve pas le mot qui convient.  
— Par la pommade, si tu veux. Mais il est toujours impeccable.  
— Je reconnais qu'il est d'une élégance certaine, ou plutôt d'une certaine élégance. En camping, c'est assez rare. Pierre, certes, est moins voyant.  
Vont-elles se jeter à la figure, comme des injures, les mérites respectifs des deux jeunes gens ; je les trouve un peu ridi-

cules et cela me peine : pour Maud surtout car Luce n'est qu'une enfant.  
— Allons, dit Maud... Mange, ma chérie... Ne boude plus...  
Comme toujours, leurs querelles ne durent pas. Luce se sert copieusement et déclare qu'elle n'a jamais rien mangé de si bon.  
Le repas terminé, la vaisselle mise en place, Maud et moi nous partons, laissant une Lucette à la mine dolente malgré le grand honneur qu'elle fit aux aubergines.  
— Je ne bougerai pas, dit-elle. Pour plus de sûreté, vous pouvez m'attacher au poteau ! Allez ! Partez tranquilles.  
Les campeurs s'attroupent pour nous voir démarrer ; je pense que les paris sont ouverts : « Partira... Partira pas... » Maud serre les dents en appuyant sur le débrayage... Sophie gémit, se soulève comme pour une profonde aspiration, fait un bond en avant, s'immobilise, gémit encore. Elle semble protester avec véhémence contre les efforts que nous exigeons d'elle : « Eh quoi ! N'ai-je point gagné le repos ? J'ai vu dans les cimetières d'autos, des véhicules mieux portants que moi. Ils finissent bien tranquillement leurs jours, envahis par la rouille et par la moisissure, se laissant amputer de-ci, de-là, d'une roue, d'une banquette de moleskine... Et moi, je roule encore sur des chemins poussiéreux ! »  
Aujourd'hui, nous resterons dans la ville. Et nous allons avec une sage lenteur. Emplis bien tes yeux, Nadou, dit Maud qui, elle, doit donner toute son attention à la conduite.

(A suivre.)



T. 61154  
T. 61155

**CINEMA ETOILE**  
MARTIGNY

Lundi 11 et mardi 12  
Le grand film finlandais  
que tout le monde doit voir

**SOLDATS INCONNUS**

Un film de guerre pas comme les autres...  
Un film contre la guerre!

Dès mercredi 13: Un drame humain, émouvant

**L'AVEUGLE DE SORRENTE**

**SPECTACLES**

**Cinéma Etoile - Martigny**

Lundi 11 et mardi 12: un film de guerre pas comme les autres... Un document cinématographique poignant, constituant une mise en garde pénétrante contre l'absurdité de la guerre: **SOLDATS INCONNUS**. Ce film finlandais, qui nous montre l'armée finlandaise se défendant contre la Russie, a obtenu le Prix de l'Office catholique international du cinéma. D'autre part, en s'abstenant de glorifier le militarisme à outrance et le faux nationalisme, il nous montre sans emphase la tragédie de l'homme simple qui, même au milieu des horreurs de la guerre moderne, sait conserver ses valeurs spirituelles et humaines.

Dès mercredi 13: une histoire passionnante... Un film qui parle droit au cœur de chacun... Un film magnifiquement humain, que tous ceux qui connaissent la vie voudront voir: **L'AVEUGLE DE SORRENTE**, avec Antonella Lualdi, Paul Campetel et Paul Muller. Un drame qui vous tiendra en haleine du début à la fin.

**Dès demain gala de Pâques du Corso**

Ce soir: Ciné-Club; au programme: **LE CAROSSE D'OR**, de Jean Renoir, avec Anna Magnani.

Dès demain, pour son traditionnel gala de Pâques, le Corso présente: **WARLOCK, CITE SANS LOI** (l'homme aux colts d'or), en cinémascope et en couleurs, réalisé par Edward Dmytryk, le metteur en scène du «Bal des maudits». Cinq grandes vedettes animent ce western d'acier: Richard Widmark, Gannon le hors-la-loi repentant de Warlock; Henry Fonda, Blaisdell l'homme aux colts d'or qui sauva Warlock; Anthony Quinn, Morgan que l'on appelait le serpent de Warlock; Dorothy Malone, Lily Dollar qui avait vu trop de violence à Warlock; Dolores Michaels, Jessie l'ange de Warlock. Voilà les personnages. Quant à Warlock, c'était la plus anarchique des petites bourgades américaines vers 1880. Une ville où seul le colt avait raison du colt. Voilà le lieu de l'action. Maintenant à vous de savoir ce qui se déroula à Warlock en 1880 en venant dès demain au Corso. Admis dès 16 ans révolus.

**Dirren Frères** Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement - Rosiers  
Création de parcs et jardins  
Projets-devis sans engagement

Martigny - ☎ 6 16 17

**Vente d'un fonds de commerce**  
(confection, bonneterie, laine, mercerie)

Le soussigné recevra, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1960, des offres pour la vente en bloc d'un fonds de commerce à Saint-Maurice. Marchandise en très bon état, taxée Fr. 85.000.— environ.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Office des poursuites de Monthey (☎ 025 / 4 22 06).

**COMPLETS**  
forme nouvelle  
dessins nouveaux  
dès Fr. **158.—**



**ROSIERS**

Colis réclame contenant 10 superbes rosiers nains variés à grandes fleurs ou polyanthas à petites fleurs, fleurissant tout l'été, pour le prix de Fr. 23.—. Emballage compris.

C. Schwab, cultures, Payerne, ☎ 037 / 6 27 38.

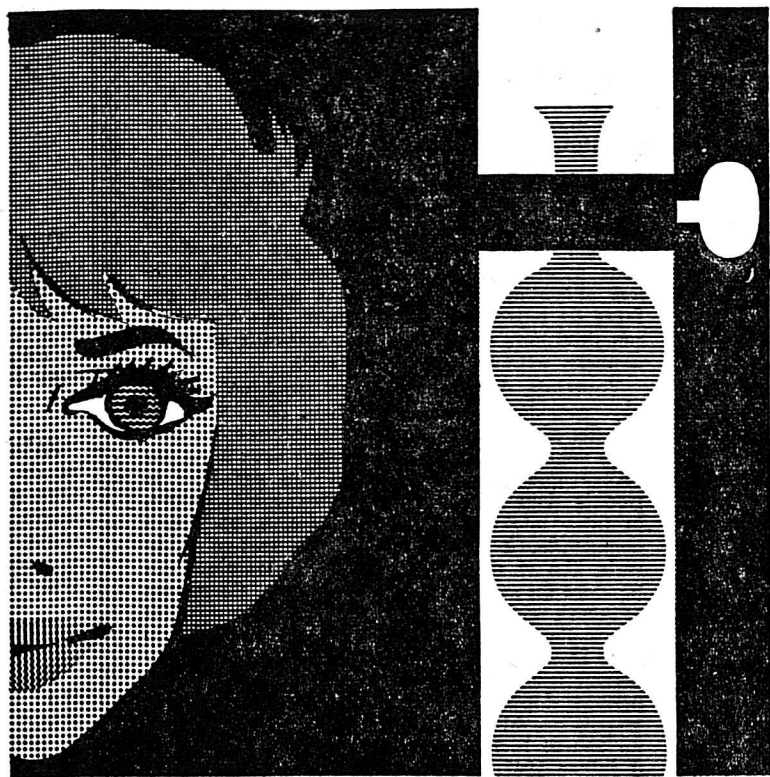
**URGENT!**  
Jeune ménage demande, à Martigny,  
**appartement**  
2 pièces, salle de bains.  
☎ 026 / 6 15 56.

**POMPE**  
à sulfater «Berthoud» Vertical 2, à vendre, parfait état.  
Garage du Pont, Fully

**MEUBLES**

neufs, avec légers défauts, à vendre, à prix très bas: 1 armoire 2 portes, avec rayon et penderie, Fr. 120.—; 1 idem 3 portes, Fr. 260.—; 1 chambre à coucher avec lits jumeaux, sommiers, armoire 3 portes, coiffeuse avec glace et 2 tables de chevet, la chambre complète Fr. 750.—; 1 entourage de divan, bois dur, Fr. 120.—; 1 table salle à manger avec 2 rallonges, Fr. 130.—; 1 divan avec matelas à ressorts, Fr. 130.—; 2 matelas à ressorts 95 x 190 cm., Fr. 150.— les deux; 1 tapis poil de vache, env. 200 x 300 cm., fond rouge, Fr. 95.—; 1 idem, magnifique moquette, Fr. 100.—; 1 duvet 2 places, Fr. 50.—; 1 lot env. 50 descentes de lit moquette, Fr. 12.— la pièce; 20 matelas crin et laine, 90 x 190 cm. et 95 x 190 cm., Fr. 55.— pièce; 1 bureau plat, Fr. 160.—; 1 salle à manger avec buffet 2 corps, 1 table à rallonges et 4 chaises, Fr. 550.—; 1 divan-couch pour 1 place et 2 fauteuils rembourrés tissu rouge, les trois pièces Fr. 350.—.

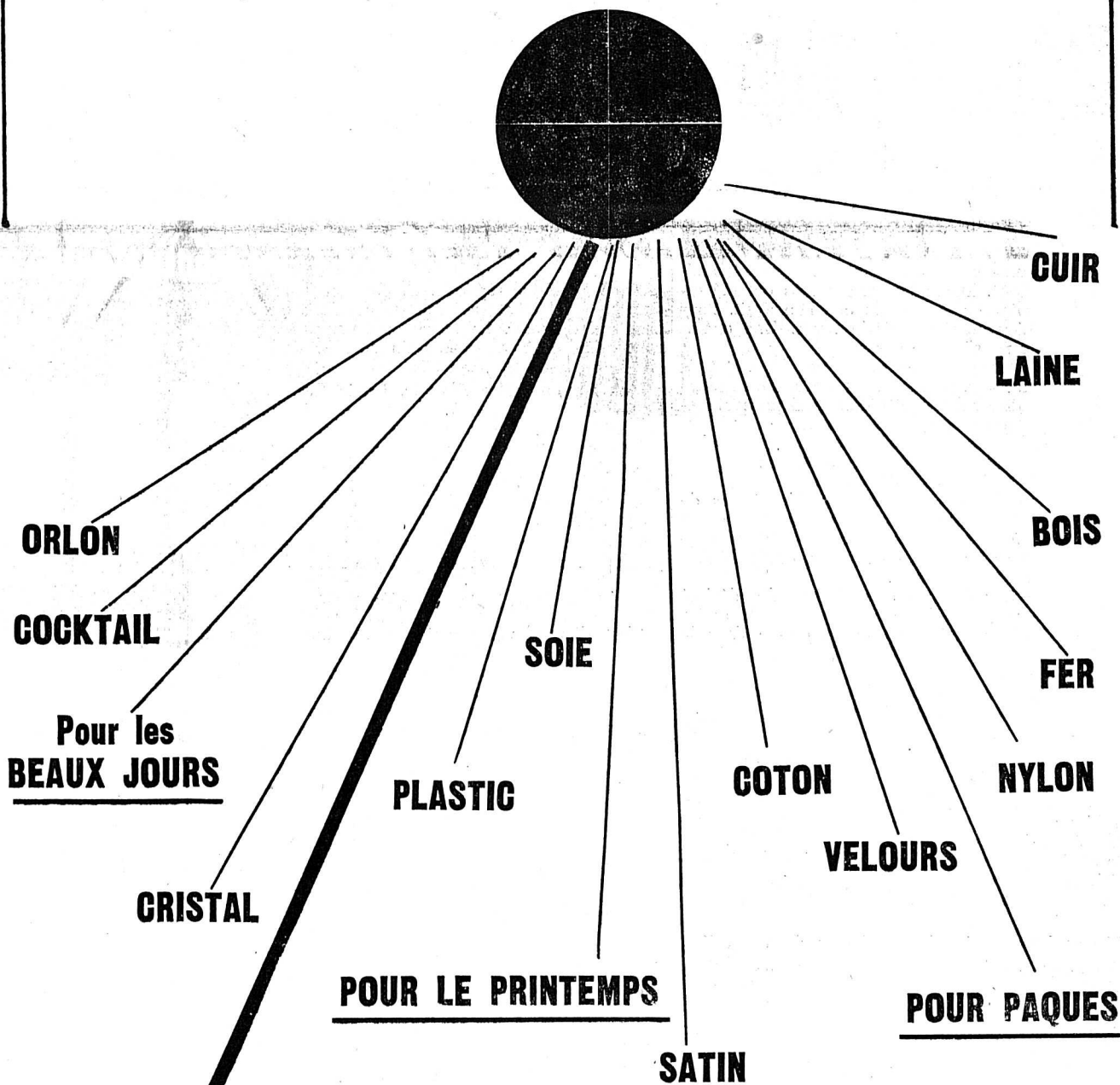
W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, ☎ 021 / 24 66 66 ou 24 65 86.



Triomphe de la

**couleur**

L'album de notre vie colorée dans tous nos rayons



**pour toujours**

MAIS NATURELLEMENT



SION



## ACTUALITÉ POLITIQUE

## Le cas Oberlaender

Le chancelier Adenauer vient enfin d'accepter de se séparer d'un ministre qui était pour son gouvernement et pour la démocratie-chrétienne une source de discrédit : le professeur Oberlaender, ministre des réfugiés.

Certes, si les tribunaux chargés de la « dénazification » n'avaient pas rendu des jugements de complaisance, si l'animosité des chefs de la nouvelle Allemagne à l'égard de l'Est et des communistes n'avait pas fait oublier le ressentiment que légitimement ils auraient dû éprouver envers les anciens militants du parti national-socialiste, un homme comme Oberlaender n'aurait jamais pu se hisser jusqu'à la situation élevée qu'il occupe encore théoriquement, puisqu'il ne se trouve qu'en congé illimité, solution boiteuse que l'on a imaginée afin de ne pas avoir l'air de céder à la pression de Pankov ou de Varsovie.

Car Oberlaender, le fait ne saurait être mis en doute, fut un nazi de première heure, et son activité au sein du mouvement hitlérien fait l'objet d'une enquête détaillée à laquelle se livre en ce moment l'agence polonaise Zachodnia, qui a déjà établi un autre rapport sur les « crimes de guerre » imputés au ministre. Celui-ci aurait participé au premier putsch national-socialiste de 1933. Membre du parti en tout cas depuis 1933, il se trouva d'emblée parmi les cadres du mouvement, se signala par ses propos et ses écrits racistes, et devint plénipotentiaire auprès du « Bund Deutscher Osten », fit envoyer en camps de concentration divers « résistants » de Prusse orientale, notamment le chef de l'église réformée de Masurie, qui mourut au camp de Mauthausen.

Selon le ministre des réfugiés, qui ne conteste pas avoir appartenu au parti national-socialiste, mais prétend avoir quitté celui-ci en 1943 pour entrer dans l'opposition clandestine, les nazis l'auraient finalement condamné à mort : mais l'ordre d'exécution aurait été détruit à Prague par Himmler... En fait, l'agence polonaise dit avoir retrouvé une lettre datée du 7 février 1945 dans laquelle Oberlaender soumet à son chef de section des suggestions concernant le parti, auquel il ne paraît pas avoir cessé d'appartenir...

Il serait peut-être possible d'obtenir des pré-

visions des anciens camarades, chef ou subalternes du ministre, mais dans l'Allemagne actuelle plus personne ne veut avoir été nazi, et il est très difficile de susciter des témoignages. Cependant, ceux mêmes qui ne veulent pas prêter l'oreille aux allégations venues de l'Est ne se font pas faute de reprocher à Oberlaender de s'être, dans son ministère, entouré de collaborateurs au passé douteux, nationalistes non repentis.

Toutefois, l'appartenance au nazisme n'étant plus considérée comme une tare, l'affaire Oberlaender n'aurait pas éclaté si des accusations précises venues de Pologne et reprises avec force par l'Allemagne de l'Est n'avaient fini par jeter le trouble dans les consciences. Pendant la guerre, le futur ministre, officier de réserve, se trouva commander à Lvov (Lemberg) la section « Abwehr II » et diriger un groupe d'Ukrainiens dépendant du service de renseignements. Ce groupe se serait signalé par les exécutions sommaires auxquelles il aurait procédé, notamment celles de 2400 Israélites. Les Polonais accusent Oberlaender d'avoir commandé ce massacre, et dans un volumineux dossier ils ont consigné certains témoignages accablants. Des témoins ont reconnu formellement le futur ministre qui aurait assisté, le 3 juillet 1941, à l'exécution d'une vingtaine de professeurs de l'Université de Lvov...

Une commission d'enquête internationale constituée à la demande d'Oberlaender lui-même a tenté de faire la lumière sur ces faits, mais elle a dû y renoncer. Le rapport de son secrétaire, blanchissant l'accusé, n'a convaincu personne, et l'on se demande si la commission parlementaire qui devrait maintenant prendre la chose en main aura plus de succès. En fait, il y a des mois que socialistes, libéraux et même démocrates-chrétiens demandaient la démission d'Oberlaender, mais le chancelier Adenauer, dont l'obstination n'est que trop célèbre, l'a jusqu'ici empêché de la remettre. Finalement, l'Allemagne a appris avec soulagement la mise en congé du ministre, c'est-à-dire à coup sûr son départ définitif, qui lève une hypothèque pesant depuis trop longtemps sur le gouvernement de la République fédérale.

J. Hugli.

## ÉTRANGER

## Afrique du Sud

## Après l'attentat du premier ministre

Le cabinet de M. Verwoerd poursuivra ses réunions régulières en dépit de l'absence du premier ministre de l'Union sud-africaine, blessé samedi à la suite d'un attentat contre sa personne.

Un bulletin de santé sur l'état de M. Verwoerd a été publié dimanche à 17 heures à l'hôpital de Pretoria. Il déclare : « L'état du premier ministre est réellement satisfaisant. De nouveaux examens ont été effectués et confirment les espoirs que l'on avait. Pour l'instant, M. Verwoerd prend du repos. Une opération immédiate ne s'impose pas. »

Sur le plan des mesures prises par les autorités contre les émeutiers, le faubourg de Durban, Cato Manor, a fait dimanche l'objet d'un raid particulièrement important des forces de la police.

Un millier de policiers, soldats et marins ont « balayé » hier le faubourg et arrêté des centaines de Noirs aux termes de la loi d'état d'urgence.

Armée et marine ont bloqué toutes les issues de la ville pendant que les policiers fouillaient les cases, une par une, à la recherche d'armes « illicites » — tous le sont, pour les Noirs — d'armes, et d'habitants non pourvus de laissez-passer.

Le chef de la police, le colonel Acker, a déclaré que c'était la première fois que des forces de police aussi considérables étaient mises en œuvre dans la région de Durban. Quinze voitures blindées appuyaient les opérations.

Des centaines de litres d'alcool « illicite » ont été détruits, et un millier d'armes dangereuses saisies.

## Le baptême du prince André d'Angleterre

Son Altesse royale le prince André, George, Christian, Edouard d'Angleterre, âgé de sept semaines, a été baptisé, hier après midi, au palais de Buckingham, par l'archevêque de Canterbury.

La cérémonie s'est déroulée dans la plus grande simplicité, en présence de la famille royale, des parrains et d'une soixantaine d'invités...

## Un cadavre près du tombeau de Pie XII

Des ouvriers ont découvert hier matin un cadavre gisant dans les cryptes du Vatican, à proximité du tombeau de Pie XII. On ignore encore s'il s'agit d'un suicide ou d'un accident, et rien dans les habits du mort n'a permis son identification. Une autopsie sera effectuée incessamment.

## Chaplin gagne un procès

Deux producteurs italiens, MM. Bruno Massari et Giovanni Proia, ont été condamnés vendredi par le tribunal de Rome à payer des dommages et intérêts et à détruire toutes les copies positives et négatives des films « Le Pèlerin » et « Le Kid » de Charlie Chaplin, fabriquées et sonorisées sans autorisation de l'auteur.

Cette décision de justice met un terme à une action entamée dès 1956 par Charlie Chaplin.

— Féru de calypos et de rock'and roll, le pasteur presbytérien Earnest Marvin, de Bristol, a décidé de faire jouer, à l'occasion du temps pascal, la Passion du Christ sur des airs de danse.

Jaquettes ou 3/4 daim  
Vestes et manteaux cuir  
Jupes Terylène  
Blazers - Pulls légers

**RENKO SPORT**

CRETTON S.A. - ☎ 026 / 6 01 35

Avenue du Grand-Saint-Bernard - MARTIGNY

## MONTHÉY

## Le train pour Venise

Le Centre dramatique romand a voulu brillamment terminer sa saison 1959-1960 en venant nous interpréter une des meilleures comédies de l'auteur parisien Louis Verneuil. Le thème : une femme, deux hommes ; un mari amoureux, mais trop occupé par ses affaires et qui néglige sa femme ; un homme du monde désœuvré a joué près l'épouse son rôle de séducteur et il y a réussi. Ils vont partir ensemble pour Venise quand inopinément le mari arrive. Très vite, il se rend compte de la situation ; que va-t-il faire ? C'est là que tout le talent d'homme de théâtre de l'auteur et toute sa connaissance de l'âme féminine se déploient, nous faisant assister à une série de scènes cocasses où l'esprit fuse presque à chaque réplique. Et pendant deux actes on s'amuse royalement jusqu'au dénouement qui voit le triomphe du mari. La morale est sauve, M. et Mme vont prendre ensemble le train pour Venise, et cette fois ils ne le manqueront pas.

Jean Bruno, Pierre Almette, Leslie Derrey, Claude Mario et Paul-Henry Wild nous ont interprété ce vaudeville avec une homogénéité parfaite et avec une fougue de la meilleure veine. Les trois décors différents étaient très soignés et le nombreux public qui s'était déplacé pour ce spectacle gai a prouvé par ses applaudissements et ses rappels que ces ambassadeurs du bon théâtre que sont les acteurs du Centre dramatique romand seront les bienvenus à Monthey la saison prochaine, comme ils l'ont été cette saison !

## Fête de chant

C'est dimanche 1er mai que Monthey servira de cadre à la fête des chanteurs bas-valaisans. 800 chanteurs, réunis en 24 sociétés, voilà le groupement imposant qui fêtera en ce premier dimanche de mai à Monthey le dixième anniversaire de sa fondation. Belle fête en perspective, dont nous donnerons le programme détaillé prochainement. En attendant, que chacun réserve ce premier dimanche de mai pour venir applaudir nos chanteurs.

## SIERRE

## Grave collision au bois de Finges

Une grave collision s'est produite à l'entrée du bois de Finges entre une voiture bernoise pilotée par M. Rinaldo Augustoni, de Bienne, et une auto vaudoise conduite par M. Albert Monbaron, de Saint-Sulpice. Ce dernier, ainsi que son épouse, Mme Arlette Monbaron, tout comme l'automobiliste bernois, ont été gravement blessés et transportés à l'hôpital de Sierre. Les dégâts aux deux machines sont importants.

## Transporté à l'hôpital dans un état grave

C'est dans un état très grave que l'on a transporté hier à l'hôpital de Sierre, M. Denis Monnet, de Chippis. Alors qu'il roulait à vélo-moteur, sur la route du Bois de Finges, M. Monnet a été fauché par une voiture. Il souffre d'une forte commotion et de fractures. Il semble que le cycliste ait amorcé un virage sur la gauche, manœuvre que l'automobiliste a vue trop tard.

## Cours du change

11 avril 1960	Billets de banque	
	Achat	Vente
France	86.50	89.50
Angleterre	12.05	12.30
Etats-Unis	4.31 1/2	4.34 1/2
Canada	4.50	4.55
Allemagne	102.50	105.—
Belgique	8.55	8.75
Hollande	113.30	115.50
Espagne	7.05	7.40
Italie	— 68	— 70
Autriche	16.55	16.85

Cours communiqués par la Banque suisse d'Epargne et de Crédit

## De bourgs en villages

## Ayent

UNE VOITURE DEVALE UN TALUS. — Stationnée en bordure de la route du Rawyl à proximité de la localité d'Ayent, une voiture vaudoise, appartenant à un commerçant de Lausanne, se mit soudain en marche et dévala une pente d'une trentaine de mètres. Le véhicule était fort heureusement inoccupé. Il est démolé.

## Saillon

FAUCHÉES PAR UNE MOTO. — Deux habitantes de Fully ont été fauchées par un motocycliste, alors qu'elles poussaient leur vélo à la montée qui sépare les villages de Saillon et Leytron. Il s'agit de Mmes Carron et Ançay, deux sœurs qui ont été légèrement blessées. La moto était conduite par M. Willy Uldry, de Conthey.

## Verbier

EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT POUR CHIENS D'AVALANCHE. — Dimanche, plusieurs milliers de skieurs ont évolué, en cette journée printanière, sur les pentes de Verbier. Ceux passant au col des Vaux n'ont pas été peu surpris en y trouvant une activité inusitée. Des chiens avec leurs conducteurs s'affairaient et parcouraient les pentes avalanches du Mont-Celé dans lesquelles des hommes avaient été placés à même des niches situées à plusieurs mètres de profondeur. Ce cours d'entraînement, organisé sous les auspices du CAS, était dirigé par le capi-

taine des gardes-frontières Wilfried Fournier, de Martigny.

Nous reviendrons cette semaine encore sur l'utilité du chien d'avalanche pour les secours en montagne.

UNE PETITE PARISIENNE BLESSÉE. — Une moto au guidon de laquelle se trouvait M. Charly Michelloud, descendait en direction de Verbier-Station. Elle a heurté une fillette, Olivia Kullmann, âgée de 9 ans, de Paris, mais passant ses vacances avec ses parents à Verbier. Blessée au visage et contusionnée, l'enfant a été soignée par le Dr Estoppey.

## Chamoson

REJET DU PROJET DE REMANIEMENT PARCELLAIRE. — Ce projet, dont notre journal a entretenu ses lecteurs mercredi dernier, n'a pas trouvé grâce devant les propriétaires fonciers intéressés.

En effet, l'assemblée qui devait prendre une décision à ce sujet et qui s'est tenue hier dimanche dans la grande salle de la Maison de commune, sous la présidence de M. le préfet Papilloud, a refusé le projet par 387 non contre 192 oui.

Successivement MM. Oscar Crittin, président de commune, et Félix Carruzzo, ingénieur agronome, présentèrent leur exposé en faveur du projet, tandis que MM. Gabriel Crittin et Marc Mayencourt firent entendre le son de cloche de l'opposition.

## SION

## Dans le domaine des arts

Nous apprenons que l'œuvre qui sera apposée au nouveau bâtiment des entrepreneurs à Sion, face à la place de la Planta, sera due à l'artiste Joseph Gautschi.

D'autre part, le Conseil d'Etat a fait l'acquisition d'un tableau du peintre Gehri-Morro, tableau qui a été suspendu dans l'une des salles de réception de la Majorie.

## Trois ministres à Sion

Trois ministres du Pakistan, dont le ministre de la guerre, se sont trouvés en Valais ce week-end. Ils se sont rendus à l'aérodrome de Sion en compagnie de M. Aliot, des usines Pilatus. Ces hôtes de marque ont voulu faire l'essai du nouveau Porter qui semblait les intéresser tout particulièrement. Geiger les a conduit sur l'un des glaciers de la région.

## Avec les anciens élèves du Conservatoire cantonal

Fondé il y a une dizaine d'années par M. Georges Haenni, le Conservatoire cantonal à Sion compte aux quatre coins du canton et même à l'extérieur du Valais de nombreux anciens élèves et de nombreux amis. Il importait de « garder le contact » et de réunir à l'occasion ceux que la musique avait réunis à Sion durant des heures qu'il est difficile d'oublier. C'est ainsi qu'en novembre dernier a été fondée la famille des anciens élèves et amis du Conservatoire. Ainsi donc, chaque année, seront renoués entre les membres les liens d'amitié et de solidarité.

Le comité de cette sympathique association a été ainsi constitué : président M. Emile Tschopp, Chippis ; vice-présidente : Mlle Cl. de Stockalper, Sion ; secrétaire : Mlle E. Randegger, Vernayaz ; trésorière : Mlle C. Mihelic, Naters ; membre : Mlle F. Berra, Sierre.

Le but de cette association est de réunir non seulement les anciens élèves du Conservatoire, mais également toutes les personnes qui s'intéressent à cette institution, afin de lui apporter un appui moral. Les anciens élèves constituent les membres actifs, tandis que les amis sont considérés comme membres passifs. Les membres de l'association reçoivent une carte leur facilitant l'accès aux manifestations organisées par le Conservatoire ou par l'association.

La première assemblée générale de la nouvelle association s'est déroulée dimanche après midi dans l'une des salles du Conservatoire. Tout sera entrepris pour grossir les rangs des anciens.

## Au secours de trois skieurs

A trois reprises hier dans la journée, l'aérodrome de Sion était alerté. Des accidents de ski se sont produits en effet sur les pentes de Salanfe, de la Rosa-Blanche et des mayens de Sion. Geiger et Martignoni ont ramené les blessés en plaine à bord du piper et de l'hélicoptère. Les trois skieurs souffrent de fractures et de distorsions de membres.

## Plus de 3000 personnes au combat de reines

Si nombreux soient-ils, les combats de reines dans tous les endroits du canton continuent à attirer trois fois plus de monde que toute autre manifestation, même sportive. On a estimé à 3000-3500 personnes le public accouru hier à Sion pour suivre les joutes organisées par le syndicat d'élevage d'Héremence. Une fois de plus, M. René Cappi, vétérinaire cantonal, avait accepté de prendre place au rang du jury. Plus de 150 têtes ont participé aux combats.

Les reines de cette journée sont propriété de MM. Félicien Candide, d'Héremence, Antoine Sierro, d'Héremence, Laurent Candide, d'Euseigne.

Chez les génisses, la victoire est revenue aux bêtes appartenant à MM. Pierre-Louis Dayer, Pierre Seppay et Etienne Dayer, tous trois d'Héremence.

## DANS LA RÉGION

## La construction du tunnel du Mont-Blanc

Sans incident, le forage du plus long tunnel routier du monde se poursuit. La galerie française, ouverte au-dessus de Chamonix voici une dizaine de mois, atteint maintenant la longueur d'un kilomètre. Sur le versant italien, une fois achevé l'approfondissement du tronçon primitivement creusé, par prudence, à section réduite, entre les points 0.500 et 1.300 km., la perforation a repris à pleine section dans le granit. L'épaisseur de la couche rocheuse dépasse déjà 700 mètres sur les deux chantiers, et la température interne s'élève rapidement.

Au total, grâce à un avancement moyen de 10 à 12 mètres par jour sur chaque front de taille, la cinquième partie du tunnel est déjà forée.

## La mésaventure d'un chauffeur de taxi

Un chauffeur de taxi d'une entreprise de l'ouest eut à conduire en pleine nuit un client en direction de Nendaz. Arrivé à Brignon, ce passager vraiment peu ordinaire n'a rien trouvé de mieux, au moment du règlement des comptes, de donner au chauffeur plusieurs violents coups de poing sur la figure. Il a ensuite pris la fuite. Le conducteur, qui ne s'attendait pas du tout à ce genre de grossièreté, n'a pu réagir assez tôt. Il a néanmoins reconnu son client qui aura à répondre de ses actes. On pense qu'il était sans le sou et qu'il était ivre. Une plainte sera vraisemblablement déposée.

## A la mémoire du général Guisan

Dès que fut connue en Valais la nouvelle de la mort du général Guisan, le drapeau suisse ou valaisan a été mis en berne sur de nombreux établissements de la capitale. Une cérémonie spéciale eut lieu au monument aux morts, près de la cathédrale. Une allocution fut prononcée par M. Schwyder, président du gouvernement, et par le capitaine-aumônier Gilleron. On notait la présence à cette cérémonie de Mgr Adam, de M. Gross, conseiller d'Etat, du colonel Zermatten et de diverses autres personnalités valaisannes.

## L'actualité économique

## Le commerce indépendant recule dangereusement

Le nombre total des entreprises de la branche alimentaire — non compris les boulangeries, boucheries, laiteries — a diminué de 852 unités de 1939 à 1955. Ce nombre a passé de 22 284 à 21 432. Les entreprises concurrentes se sont fortement développées durant la même période en passant de 4145 à 5300, ce qui correspond à une augmentation de 1155 unités. D'un autre côté, les magasins indépendants ont passé de 18 089 unités à 16 062, c'est-à-dire une diminution de 2027 unités.

Si l'on tient compte du fait que la population de notre pays a augmenté d'environ 18 % entre 1939 et 1955, le recul des détaillants indépendants de la branche alimentaire depuis 1939 atteint 25 %, c'est-à-dire le quart.

On observe également, en ce qui concerne le commerce de détail indépendant de la branche, une tendance régressive en ce qui concerne le chiffre d'affaires, sur un montant total approximatif de 3,5 milliards de francs dépensés en 1958 dans l'ensemble des magasins alimentaires, 1,9 milliard concernent le commerce indépendant ; ceci représente environ 54 % du total par rapport au 65 % en 1938.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils doivent attirer l'attention non seulement de nos milieux, mais également celle des autorités. Le recul des détaillants indépendants est grave pour des raisons sociales et politiques qui ont été évoquées à plus d'une reprise dans la presse.

C'est la conclusion à laquelle est arrivé M. E. Anrig, président de l'Association suisse des détaillants en alimentation, lors de son rapport annuel.

## Majorer les rentes de l'AVS

A propos de l'assurance-vieillesse, notre confrère « La Gruyère » citant une publication de M. Gerber, expert comptable, à Genève, écrit entre autre :

... Pourquoi l'économie florissante d'aujourd'hui ne laisserait-elle pas quelque profit aux vieux ? Telle est la question qui se pose !

M. Gerber n'est pas seul à déplorer l'influence sans cesse croissante de l'AVS sur le marché de l'argent. Ses placements massifs font d'elle la concurrente directe des banques. L'épargne populaire en subit les conséquences. Et les emprunts publics s'effectuent à des taux dérisoires. De ce fait, l'exportation des capitaux suisses s'accroît. En 1959, deux milliards et demi ont été prêtés à l'étranger — selon les déclarations mêmes de M. Bourgnicht, conseiller fédéral. Ils n'ont pas tous servi à des investissements de père de famille. Et une pareille politique peut conduire à de cruelles mésaventures. La France de l'entre-deux-guerres en a fait l'expérience avec les fameux bons « russes », transformés subitement en chiffons de papier. Il est temps — semble-t-il — de faire le point. S'opposer, par système, à une revalorisation des rentes de l'AVS, c'est par surcroît, exclure certains compatriotes du bien-être général qui s'accroît. C'est créer une flagrante injustice. Somme toute, à cette époque où tant d'Helvètes roulent voiture et ne se privent de rien, ne serait-il pas équitable que tous les vieillards puissent mettre un peu de beurre sur leur pain.